

# PSP

# Intégrer l'investissement durable

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public



# Nous visons à intégrer l'investissement durable au cœur de ce que nous sommes et de ce que nous faisons dans le cadre de notre stratégie.

Parallèlement à nos convictions en matière de placement, nous cherchons à améliorer l'intégration des facteurs de durabilité importants au sein de notre processus de placement. En tant qu'investisseurs à long terme, nous croyons qu'il est important de le faire activement, notamment en gérant les risques systémiques appropriés liés aux changements climatiques. Nous voulons ainsi améliorer le profil de risque-rendement de notre portefeuille global à long terme.

De plus, nous croyons que le fait d'avoir une vision convaincante et rassembleuse en matière de durabilité – qui réunit nos employés à l'échelle de nos bureaux, groupes et postes – nous aidera à réaliser notre mandat d'investissement à long terme et notre approche à l'égard du portefeuille global.

## Table des matières

### 03 Survol

- 04 Message de la présidente et cheffe de la direction
- 05 Message du chef des placements
- 06 Les quatre dimensions de l'investissement durable à long terme
- 08 Faits saillants de 2023 en matière de durabilité
- 09 Principales réalisations et priorités

### 11 Accroître nos capacités climatiques

- 12 Progrès à l'égard de notre stratégie climatique
- 14 Mise à jour de la taxonomie des actifs verts
- 15 Prochaines étapes de notre collaboration en matière climatique
- 16 Rapport de divulgation financière relative aux changements climatiques

### 17 Notre approche évolutive en matière d'investissement durable

- 18 Mises à jour de 2023 concernant les politiques
- 20 Déploiement d'un modèle d'affaires en étoile (*hub-and-spoke*)
- 21 Gouvernance en matière d'investissement durable
- 23 Intégration de facteurs liés à la durabilité et d'un cadre d'actionnariat actif
- 33 Leadership et collaboration
- 34 Mise en garde concernant les données, les indicateurs et les énoncés prospectifs liés à la durabilité

Tous les montants dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

# Survol

Nous sommes l'un des plus importants investisseurs pour des régimes de pensions au Canada.

Créée en 1999, Investissements PSP gère les sommes qui lui sont transférées par le gouvernement du Canada pour la capitalisation des prestations accumulées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2000 par les membres des régimes de pensions de la fonction publique du Canada, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007, de la Force de réserve.

Actif net sous gestion  
**243,7 G \$**

Augmentation de  
l'actif net sous gestion  
**5,7 %**

Rendement net  
annualisé sur dix ans



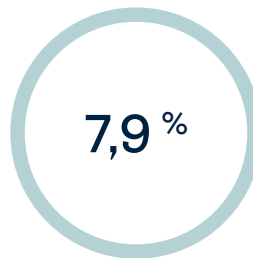
**130,1 G \$**

Revenu net du portefeuille  
cumulé sur dix ans<sup>1</sup>

**31,8 G \$**

Gains nets de placement  
cumulés en sus du portefeuille  
de référence<sup>2</sup> sur dix ans

Rendement net  
annualisé sur cinq ans



**74,3 G \$**

Revenu net du portefeuille  
cumulé sur cinq ans<sup>1</sup>

**22,3 G \$**

Gains nets de placement  
cumulés en sus du portefeuille  
de référence sur cinq ans

Rendement du  
portefeuille sur un an



**10,2 G \$**

Revenu net du portefeuille<sup>1</sup>

**9,5 G \$**

Gains nets de placement  
en sus du portefeuille  
de référence

<sup>1</sup> Sauf les contributions.

<sup>2</sup> Le gouvernement du Canada communique à Investissements PSP un portefeuille de référence qui reflète sa tolérance au risque de capitalisation.



## Message de la présidente et cheffe de la direction



**Tout au long de l'année, une multitude de défis et d'incertitudes ont entravé la route des investisseurs. Malgré tout, Investissements PSP a continué d'obtenir d'excellents résultats financiers à long terme et de faire progresser ses capacités de gestion des opportunités et des risques émergents.**

Nous sommes fiers des progrès accomplis dans notre démarche jusqu'à maintenant. Cependant, nous voyons aussi la route qu'il nous reste à parcourir, marquée par la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation, les tensions géopolitiques, les inégalités croissantes, de même que la complexité accrue découlant de l'innovation technologique. La guerre en Ukraine a également mis en lumière le trilemme énergétique qui consiste à trouver le juste équilibre entre la sécurité énergétique, l'équité énergétique et la durabilité environnementale. La convergence de ces forces nous encourage à nous améliorer encore plus en tant qu'investisseurs, au-delà de ce que nous avons fait jusqu'à maintenant.

En collaboration avec le conseil d'administration, notre équipe de direction prévoit revoir notre stratégie d'entreprise au cours du nouvel exercice pour saisir les occasions qui émergeront indubitablement de la situation actuelle et pour positionner l'organisation afin qu'elle obtienne du succès à long terme, conformément à son mandat. Dans un monde de plus en plus incertain, nous voulons prévoir davantage les changements structurels qui affecteront les investissements à long terme, notamment en ce qui a trait à l'évolution de nos connaissances sur le climat et la biodiversité, de même que les répercussions des questions sociales sur notre permis d'exploitation.

### Accroître nos capacités climatiques

Comme vous le constaterez dans le présent rapport, nous avons continué à progresser au cours de l'exercice 2023 en vue d'accroître nos capacités à intégrer les principales questions liées aux changements climatiques au sein de nos décisions de placement. Pour ce faire, nous avons notamment lancé notre toute première Feuille de route pour la stratégie climatique, qui présente notre engagement à utiliser notre capital et notre influence en vue de soutenir la transition vers la carboneutralité d'ici 2050.

Nous croyons fermement qu'en améliorant nos capacités d'investissement climatique, nous pouvons nous positionner de manière à mieux gérer nos risques, à découvrir de nouvelles occasions d'investissement et à accroître la résilience de notre portefeuille. Voilà pourquoi la progression de nos capacités climatiques est une priorité d'entreprise pour l'exercice 2024. Cependant, nous savons que le climat n'est pas le seul facteur de risques et d'opportunités dont nous devons tenir compte.

### Intégrer les risques et les opportunités émergents dans nos investissements

Nous croyons que l'intégration des risques et des opportunités émergents peut ajouter de la valeur à nos placements. En évaluant et en gérant efficacement les principaux facteurs financiers et émergents, nous pouvons réduire les risques et améliorer nos rendements à long terme.

Ainsi, nous intégrons notre compréhension des risques et des opportunités émergents dans notre culture, nos activités et nos pratiques d'investissement pour être de meilleurs investisseurs à long terme. À cette fin, nous avons adopté un modèle en étoile à l'exercice 2023, que nous vous présenterons plus en détail dans le présent rapport.

Notre parcours est révélateur : notre portefeuille cumulé a généré un revenu net de 130 milliards de dollars au cours des 10 derniers exercices et nous avons accru la sophistication de notre approche d'investissement. Nous avons donc confiance d'être en mesure d'accroître la résilience à long terme de notre portefeuille pour nous acquitter de notre mandat important.

Sincèrement,

Deborah K. Orida  
Présidente et cheffe de la direction

## Message du chef des placements



**En tant qu'investisseurs pour des régimes de pensions, nous croyons fermement que l'identification, le suivi, l'intégration et l'exploitation des principaux facteurs émergents contribuent à la performance de nos investissements à long terme, à la résilience à long terme de notre portefeuille et à notre capacité à nous acquitter de notre mandat.**

D'un exercice à l'autre, nous nous efforçons d'incarner de mieux en mieux cette conviction fondamentale afin de la traduire en renseignements et en gestes concrets, de même que pour obtenir des résultats mesurables. Nous pouvons attribuer une grande partie de ces progrès à notre stratégie et au développement de nos capacités climatiques, mais ce progrès serait impossible sans une transition simultanée vers des approches davantage fondées sur les données et propulsées par la technologie. Cette transition nous permet d'établir des cibles significatives, d'appliquer la même rigueur dans les analyses liées à la durabilité que dans celles plus traditionnelles liées aux finances, de même que d'accroître la responsabilité à l'égard de l'investissement durable dans l'ensemble de l'organisation.

Par exemple, l'élaboration d'une taxonomie des actifs verts a été une étape essentielle en vue de créer notre Feuille de route pour la stratégie climatique. Elle nous a permis d'évaluer notre exposition aux actifs verts, de transition et à forte intensité de carbone, ainsi que d'établir notre cible de référence. La taxonomie des actifs verts est un cadre quantitatif et qualitatif, fondé sur l'intensité carbone des sociétés de notre portefeuille et une évaluation de la crédibilité de leurs plans de transition. Nous l'utilisons maintenant pour éclairer nos décisions en matière de placement et suivre les progrès dans l'atteinte de nos cibles climatiques.

Tout au long du présent rapport, vous trouverez des exemples des nouvelles approches axées sur les données et des outils mis en place par notre groupe Durabilité et innovation en matière de climat et nos équipes de placement. On y retrouve notamment le tout premier processus de collecte de données relatives à la durabilité pour notre portefeuille global, qui couvre les indicateurs de performance clés au sujet des changements climatiques; de la diversité, de l'équité et de l'inclusion; de l'éthique commerciale; de la cybersécurité et de la protection des données; ainsi que de la gestion du capital humain.

Après avoir cerné les besoins concernant la collecte de données pour soutenir notre approche d'investissement durable et notre stratégie climatique lors de l'exercice 2022, notre objectif pour l'exercice 2023 visait à améliorer l'accès aux données axées sur la durabilité et l'élargissement de nos efforts de collecte au niveau du portefeuille global. Nous savons que nous sommes encore loin d'avoir terminé. Au cours de l'exercice 2024, nous comptons élargir davantage l'accès aux données et aux connaissances de grande qualité en matière de durabilité à l'échelle de l'organisation. Pour ce faire, nous officialiserons les efforts de collecte de données liées à la durabilité et mettrons en place des processus et des technologies qui amélioreront les capacités d'analyse et de référence.

Nous sommes impatients de vous faire part de nos progrès lors du prochain rapport.

Sincèrement,

**Eduard van Gelderen**

Premier vice-président et chef des placements



## Les quatre dimensions de l'investissement durable à long terme

Point de vue de Herman Bril, directeur général et chef du groupe Durabilité et innovation en matière de climat

**Nous croyons que l'horizon à long terme d'Investissements PSP nous procure des avantages distincts : il nous aide à gérer les pressions à court terme, sans perdre de vue les occasions uniques d'investir dans des actifs dont les avantages sont attendus à plus long terme, et de les conserver.**

Notre engagement ferme à l'échelle de l'organisation à l'égard de l'investissement durable et l'institutionnalisation de notre approche sont importants pour exploiter ce potentiel. Nous avons développé une approche globale en matière d'investissement durable, en exploitant notre capital, notre influence et nos capacités afin de préserver et d'améliorer la valeur à long terme. Cette approche se reflète et est décrite dans la nouvelle mouture de notre Politique d'investissement durable.

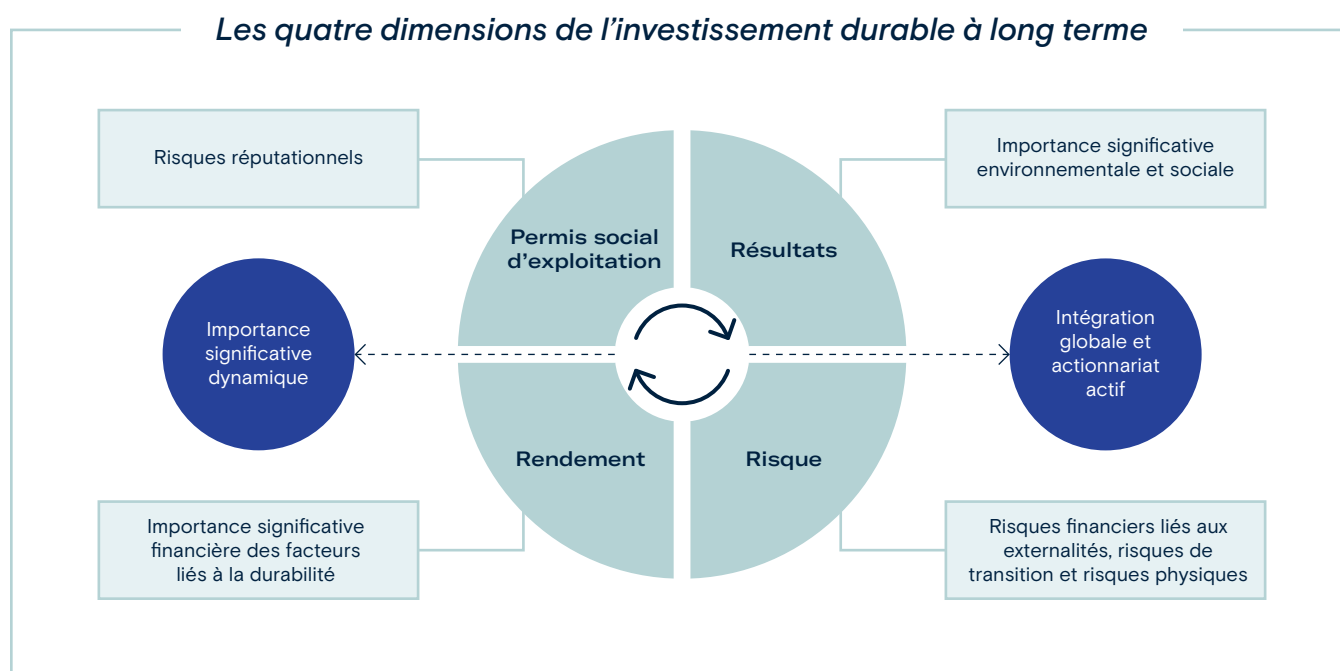
Elle englobe quatre dimensions étroitement liées, centrées autour de l'importance relative dynamique :

- **Risque** – Application d'une vision globale à l'égard du risque, qui comprend les facteurs de risque non financiers découlant de l'évolution mondiale;
- **Rendements** – Intégration des principes d'investissement durable dans le but de renforcer la résilience, de déceler de nouvelles occasions, d'ajouter de la valeur aux investissements et d'améliorer les rendements à long terme;
- **Permis social d'exploitation** – Prise en compte des risques réputationnels importants qui peuvent affecter le permis social d'exploitation d'un secteur ou d'une société, ou notre propre réputation et nos engagements;
- **Résultats** – Évaluation des retombées de nos investissements sur la société et l'environnement (connue aussi sous le nom de double importance significative), comme nous l'avons fait avec notre Feuille de route pour la stratégie climatique et divulguée dans le [rapport Divulgations financières liées au climat d'Investissements PSP de l'exercice 2023 \(Rapport TCFD 2023\)](#).

**Nous avons développé une approche globale en matière d'investissement durable, en exploitant notre capital, notre influence et nos capacités afin de préserver et d'améliorer la valeur à long terme.**

L'évaluation des actifs incorporels d'une société est déterminée par de nombreux facteurs, notamment sa réputation, son adhésion aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), son permis social d'exploitation, ses risques systémiques, les questions d'importance significatives, de même que sa résilience et son adaptabilité. Les investisseurs institutionnels peuvent jouer un rôle important dans l'évaluation et l'atténuation de ces risques à l'aide de l'actionnariat actif. En faisant la promotion de la transparence, de l'adhésion aux facteurs ESG, des bonnes pratiques de gouvernance et des questions de risques systémiques, tout en favorisant la résilience et l'adaptabilité, les investisseurs institutionnels peuvent aider à protéger et à améliorer la valeur des actifs incorporels d'une société.

La reconnaissance de l'aspect dynamique de l'importance significative est devenue encore plus pertinente dans un monde d'incertitude croissante. Cette approche admet que l'importance



significative est un processus évolutif et imprévisible, et que ce qui peut sembler financièrement non significatif aujourd'hui peut rapidement devenir critique pour l'entreprise plus tard. En adoptant une vision d'importance significative dynamique, les investisseurs sont en mesure de mieux comprendre les retombées potentielles des facteurs liés à la durabilité sur la performance financière et de prendre des décisions de placement éclairées qui soutiennent la création de valeur à long terme<sup>3</sup>.

Par exemple, nous pourrions choisir d'investir dans un actif à émissions de carbone plus élevées, mais doté d'un plan de transition crédible, en sachant qu'il nécessitera une surveillance, une évaluation et un actionnariat actif pour obtenir de bons résultats financiers et non financiers. Cependant, au cours de la période de détention d'un actif, certains risques de transition et risques physiques importants peuvent survenir, compromettant la capacité de l'actif à réaliser une transition rentable vers la carboneutralité. Ceux-ci peuvent apparaître sous diverses formes, découlant notamment de changements dans les technologies, la réglementation, la qualité de l'équipe de direction, les facteurs géopolitiques et les dangers naturels. Par conséquent, nous croyons que la résilience et l'adaptation sont importantes pour une création de valeur réussie à l'échelle de nos investissements – et spécialement de nos investissements climatiques.

Notre approche à l'égard de l'investissement durable ne remplace pas notre analyse habituelle des risques et rendements des investissements, et sert davantage de complément. Elle est ancrée dans la diversité des opinions, le bon sens, le pragmatisme, la science appliquée, la recherche rigoureuse au cœur du monde réel, le processus de vérification diligente et la communication claire.

Nous nous efforçons de trouver un terrain d'entente et de favoriser une compréhension commune en tant qu'investisseurs, dans le but ultime d'approfondir nos connaissances et nos renseignements, et de nous améliorer à long terme.

Notre groupe Durabilité et innovation en matière de climat travaille en vue d'intégrer cette approche dans l'ensemble de nos classes d'actifs, à l'aide de notre nouveau modèle d'affaires en étoile (*hub-and-spoke*) et du Sommet sur l'innovation climatique, de même qu'avec le soutien des données et des analyses, des politiques, de la formation et de la communication. Nous élargissons nos capacités de recherche et commencerons à approfondir nos connaissances dans la biodiversité et de nouvelles normes, comme le Groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature, parmi d'autres sujets pertinents, sans oublier les questions sociales.

À noter, en guise de clarification terminologique au sujet du présent rapport : nous utilisons *durabilité* comme un concept général tel que défini par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB)<sup>4</sup>. De plus, nous utilisons *climat* parfois de façon distincte lorsque nous nous référons à des questions de durabilité qui concernant précisément le climat, notamment la transition vers la carboneutralité.

**Herman Bril**  
Directeur général et chef du groupe  
Durabilité et innovation en matière de climat

<sup>3</sup> Pour en savoir plus, veuillez consulter le document « [Double and Dynamic: Understanding the Changing Perspectives on Materiality](#) » publié en anglais seulement par le SASB.

<sup>4</sup> [www.ifrs.org/news-and-events/news/2022/12/issb-describes-the-concept-of-sustainability](http://www.ifrs.org/news-and-events/news/2022/12/issb-describes-the-concept-of-sustainability)

# Faits saillants de 2023 en matière de durabilité

## Changements climatiques et taxonomie des actifs verts<sup>5</sup>

**16,2%**<sup>6</sup>  
sont considérés comme des actifs verts<sup>7</sup> (48,9 G\$)

**2,6%**  
sont considérés comme des actifs de transitions<sup>8</sup> (7,8 G\$)

**54%** de l’empreinte carbone couverte provient des données sur les émissions de GES divulguées par les entreprises

**12%** de hausse de la couverture des données liées aux émissions de GES du portefeuille global par rapport à l’exercice précédent<sup>9</sup>

## Analyse des investissements et prise de décisions

**Le groupe Durabilité et innovation en matière de climat a effectué les évaluations suivantes en matière de durabilité :**

**114** investissements directs potentiels (marchés privés et investissements alternatifs sur les marchés des capitaux)

**138** sociétés potentielles inscrites en bourse

**39** gestionnaires externes et gestionnaires de fonds

## Actionnariat actif

**Lancement**  
de notre toute première initiative de collecte de données liées à la durabilité qui a rejoint la majorité des sociétés de notre portefeuille de placements privés

**Votes**  
à **5 760** assemblées d’actionnaires sur **58 872** résolutions

**Communication,**  
au besoin, avec **860** sociétés inscrites en bourse sur des questions clés liées à la durabilité

**Engagement**  
auprès de **43** partenaires immobiliers dans le monde, afin de recueillir des données liées à la durabilité sur plus de **1 200** de nos propriétés privées

**Réalisation**  
d’un premier exercice de collecte de données sur l’exploitation agricole couvrant **3 millions** d’hectares de terres agricoles et forestières dans plus de **400** propriétés individuelles à l’échelle mondiale

## Gouvernance

**Mise à jour**

- de notre Politique sur l’investissement durable
- de nos Lignes directrices et de nos de Principes de gouvernance d’entreprise et de vote par procuration

**Mise sur pied**  
du Sommet sur l’innovation climatique, un groupe transversal voué à la progression de notre stratégie climatique et à l’acquisition de connaissances dans l’ensemble de nos classes d’actifs

<sup>5</sup> Pour en savoir plus sur les changements climatiques et la taxonomie des actifs verts, veuillez consulter le [Rapport TCFD 2023](#) d’Investissements PSP et le [guide sur la Taxonomie des actifs verts](#).

<sup>6</sup> À noter que le pourcentage d’actifs verts et de transition d’Investissements PSP pour l’exercice 2022 n’est pas comparable en raison de changements méthodologiques dans l’évaluation des actifs sous gestion. Sur une base comparable, à l’exercice 2022, 16,6% de l’actif sous gestion serait considéré comme des actifs verts et 2,3%, comme des actifs de transition.

<sup>7</sup> Actifs verts: Investissements dans des activités à faibles émissions de carbone qui entraînent des retombées environnementales positives.

<sup>8</sup> Actifs de transition: Investissements dans des émetteurs qui se sont engagés à contribuer de façon substantielle à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone par l’établissement de cibles publiques et de pratiques de divulgation.

<sup>9</sup> Émissions de GES directes (portée 1) et indirectes (portée 2) de nos sociétés en portefeuille.



# Principales réalisations et priorités

Nous avons fait des progrès à l'égard de nos principales priorités en matière de durabilité.

Notre approche pragmatique et fondée sur les données en matière d'investissement durable nous aide à nous acquitter de notre mandat. Lors de l'exercice 2023, nous avons continué à progresser vers l'atteinte de nos priorités, en démontrant que nous étions fermement engagés à faire tout en notre possible pour devenir un meilleur investisseur institutionnel. Les prochaines étapes sont clairement établies, afin de continuer à intégrer les principes de durabilité dans nos stratégies, nos processus et nos activités de placement.

## Exécuter notre stratégie climatique

Nous avons progressé en vue d'atteindre nos cibles climatiques en utilisant notre Taxonomie des actifs verts dans l'ensemble du portefeuille global, en améliorant l'accès aux données liées au climat, de même qu'en intégrant les principales questions liées aux changements climatiques dans nos outils d'affaires et de prise de décisions afin de soutenir la réalisation de notre mandat.

- Publication d'un livre blanc afin de présenter la mise en œuvre de notre Taxonomie des actifs verts dans le but d'accroître notre transparence et de promouvoir la convergence des marchés.
- Présentation de notre tout premier Rapport d'impact sur les obligations vertes, lié à l'émission de notre première obligation verte de 1 milliard de dollars.
- Participation à Engagement climatique Canada, une initiative d'investisseurs qui favorise le dialogue entre le milieu financier et l'industrie pour promouvoir une transition juste vers une économie carboneutre.

Veuillez consulter la section « Accroître nos capacités climatiques », à la page 11, pour en savoir plus sur notre stratégie climatique et nos progrès.

## Approche axée sur les données pour intégrer les facteurs liés à la durabilité au sein de notre processus décisionnel

Nous avons amélioré notre accès aux données liées à la durabilité sur les marchés privés et accru la portée des données recueillies dans l'ensemble de notre portefeuille global, en vue de mieux comprendre les liens entre la durabilité et la performance financière.

- Déploiement d'un premier processus de collecte de données liées à la durabilité pour le portefeuille global, englobant les indicateurs de performance clés (IPC) au sujet des changements climatiques; la diversité, l'équité et l'inclusion (DÉI); l'éthique commerciale; la cybersécurité et la protection des données; ainsi que la gestion du capital humain.
- Amélioration de la section sur les indicateurs liés à la durabilité dans les documents modèles de recommandation de placement, en y ajoutant des légendes précises sur l'harmonisation avec notre stratégie climatique et un accent accru sur la DÉI.
- Création d'outils de vérification diligente liés à la durabilité dans le but de mieux soutenir les professionnels du placement dans l'intégration des principales questions en matière de durabilité au sein du processus de placement (y compris les feuillets de Bloomberg et un outil de vérification diligente liée à la durabilité sur les marchés privés).

### Priorités pour l'exercice financier 2024

Nous visons à continuer d'accroître nos capacités climatiques en intégrant davantage les dimensions des changements climatiques dans tous les aspects de nos activités, y compris dans le processus de construction de notre portefeuille et tout au long du cycle de vie des placements, dans le but de renforcer la résilience de notre portefeuille aux changements climatiques. Nous nous efforçons également de développer des stratégies d'investissement climatique propres à chaque classe d'actifs qui s'inscrivent dans les thèmes et les cibles climatiques communes de l'organisation.

### Priorités pour l'exercice financier 2024

Nous avons l'intention d'accroître l'accès à des données et à des connaissances crédibles et de grande qualité liées à la durabilité pour l'ensemble de l'organisation, en officialisant et en institutionnalisant les efforts de collecte de données liées à la durabilité, de même qu'en améliorant les processus et les technologies qui augmenteront les capacités d'analyse et de référence.

## Exécuter notre approche en matière d'investissement durable

Nous avons progressé dans l'application de notre approche d'investissement durable en accélérant la mise en œuvre du modèle d'affaires en étoile.

- Conception et début du déploiement de notre modèle d'affaires en étoile pour l'intégration des facteurs liés à la durabilité, en offrant des outils, des ressources et de la formation pour transférer une plus grande responsabilité aux professionnels du placement.
- Exploitation de notre groupe de travail sur l'investissement climatique dans l'ensemble des classes d'actifs pour favoriser la collaboration sur les occasions d'investissement climatique et développer le savoir-faire sur les principaux thèmes d'investissement climatique.
- Poursuite du dialogue avec d'autres organisations pour soutenir la promotion des pratiques exemplaires et des tendances en matière d'investissement durable, notamment le Conseil d'action en matière de finance durable, le comité consultatif PRI relatif aux marchés privés des Nations Unies, et le Réseau de leadership des investisseurs (RLI).

Nous vous invitons à consulter la section « Déploiement d'un modèle d'affaires en étoile », à la page 20, pour en savoir plus sur les façons dont nous pouvons faire évoluer nos pratiques en matière de durabilité.

### Priorités pour l'exercice financier 2024

Nous poursuivons nos efforts pour populariser la notion d'investissement durable dans l'ensemble de l'organisation en favorisant davantage une mentalité de durabilité au sein des classes d'actifs et des postes administratifs. Pour ce faire, nous continuerons à promouvoir le partage de connaissances et la collaboration entre les divers groupes sur les questions de durabilité, de même qu'à donner accès aux outils, aux ressources et aux occasions de formation.

# Accroître nos capacités climatiques

**Nous sommes déterminés à jouer un rôle important dans la transition mondiale vers la carboneutralité.**

En tant qu'investisseur mondial, nous nous engageons à jouer un rôle majeur dans la transition vers la carboneutralité, tant par notre façon d'investir que par notre façon de mettre à profit notre influence.

Dans le cadre de notre mandat, nous nous efforçons d'harmoniser nos stratégies d'investissement et d'engagement à travers les classes d'actifs pour contribuer à l'Accord de Paris.

Par exemple, lors de l'exercice 2023, notre classe d'actifs en ressources naturelles, avec le soutien d'un consultant technique, a exécuté la collecte de données sur les GES au sein des actifs, de concert avec des partenaires locaux de sociétés exploitantes, et ce, dans six pays. Cette initiative a couvert plus de trois millions d'hectares de terres agricoles et forestières dans plus de 400 propriétés individuelles à l'échelle mondiale, et comprenait l'exploitation de bois d'œuvre, de noix, de vignobles, de fruits, de grains, de coton et de protéine animale.

L'objectif premier consistait à établir une référence pour les émissions de GES à l'ensemble du portefeuille (portées 1 et 2), en utilisant les données recueillies chez les producteurs agricoles. Cette information a été obtenue pour des plateformes détenues exclusivement par PSP et est utilisée pour développer et mettre en œuvre une feuille de route de décarbonation. Cette feuille de route aidera à réduire les émissions de GES et à établir des plans de transition scientifiques pour les sociétés en portefeuille.

Cette analyse climatique sera intégrée au programme pilote sur la norme universelle d'agriculture durable dirigé par Leading Harvest, un organisme sans but lucratif qui priorise l'agriculture durable. La norme universelle d'agriculture durable est un programme d'assurance d'un tiers qui vise à établir une méthode uniforme pour mesurer et diffuser l'information concernant la durabilité dans l'ensemble des industries de production agricole et alimentaire.

## Progrès à l'égard de notre stratégie climatique

Lors de l'exercice 2023, nos efforts visaient principalement à établir les fondements pour mettre en œuvre notre stratégie climatique. Notre objectif principal est d'utiliser notre capital et notre influence pour soutenir la transition vers la carboneutralité d'ici 2050. À ce titre, nous avons établi des cibles à court terme que nous souhaitons atteindre d'ici la fin de l'exercice 2026. Elles visent notamment les objectifs suivants :

Accroître les investissements dans les actifs verts à 70,0 milliards de dollars

S'assurer que les actifs représentant 50 % de notre empreinte carbone se sont engagés à mettre en place des plans de transition matures

Accroître les investissements dans les actifs de transition à 7,5 milliards de dollars

Orienter au moins 10 % de notre financement de dettes à long terme vers des obligations durables

Réduire de 50 % notre participation dans les actifs à fortes émissions de carbone qui ne disposent pas d'un plan de transition, par rapport au niveau de référence de 2021

Déployer des efforts pour obtenir des données sur les émissions de GES de portées 1 et 2 pour 80 % de l'empreinte carbone de notre portefeuille compris dans le champ d'application

Nous sommes fiers d'avoir établi une stratégie climatique qui comprend des cibles précises et mesurables visant à augmenter notre exposition aux actifs verts et de transition au fil du temps, à réduire notre exposition aux actifs à fortes émissions de carbone qui ne disposent pas d'un plan de transition crédible, et à promouvoir un actionnariat actif en faveur d'une planification de transition. Nous avons également établi des cibles précises concernant la promotion de la collecte de données sur les émissions de GES et nous jouons un rôle actif sur le marché des obligations vertes.

La performance à l'égard de nos cibles est résumée à la page 14 du présent rapport et est présentée plus en détail dans notre [Rapport TCFD 2023](#).



## Utiliser notre capital et notre influence

Nous continuons à recueillir les données sur les émissions de GES dans l'ensemble de nos investissements sur les marchés privés. Lors de l'exercice 2023, nos efforts ont mené à une hausse de 12 % des données signalées de portées 1 et 2. L'obtention de telles données est importante pour améliorer la qualité et l'exactitude de la présentation et de la divulgation de notre information climatique.

En plus de recueillir les données sur les émissions de GES, nous avons tenu des dialogues avec un grand nombre de partenaires et de sociétés de portefeuille pour élaborer des stratégies crédibles en matière de durabilité et, au besoin, des plans de transition et d'adaptation climatiques. Par exemple, un important groupe d'exploitation portuaire au Royaume-Uni, dans lequel nous détenons des parts, a annoncé son engagement à atteindre la carboneutralité de ses activités d'ici 2042, en visant d'abord une cible intermédiaire de carboneutralité des émissions de portées 1 et 2 d'ici 2032. Dans le secteur des télécommunications, nous détenons une participation au sein d'une grande plateforme mondiale qui s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2030. Elle souhaite créer des cibles de réduction intermédiaires harmonisées avec la méthode de la Science Based Target initiative (SBTi), qui définit et promeut la réduction des émissions conformes à la science du climat.

Nous travaillons en vue d'intégrer les questions climatiques pertinentes dans notre processus de construction de portefeuille. Notre bureau du chef des placements a collaboré avec nos classes d'actifs pour mettre à jour les principales hypothèses économiques, notamment les hypothèses relatives aux marchés financiers à long terme, en vue de les harmoniser avec la stratégie climatique d'Investissements PSP. Cet effort vise à établir une approche descendante pour atteindre les objectifs de notre stratégie climatique et nous assurer de garder le cap sur l'exécution, soit l'une des principales priorités de notre plan d'affaires pour l'exercice 2024.

**Lors de l'exercice 2023, nos efforts ont mené à une hausse de 12 % des données signalées de portées 1 et 2. L'obtention de telles données est importante pour améliorer la qualité et l'exactitude de la présentation et de la divulgation de notre information climatique.**

# Mise à jour de la taxonomie des actifs verts

**Nous avons atteint notre cible concernant les actifs de transition plus rapidement que prévu.**

En 2023, notre analyse de portefeuille relativement à notre taxonomie des actifs verts a révélé une exposition accrue à l'exercice 2023 aux actifs verts et de transition comparativement à l'exercice 2022 et à notre exercice 2021 de référence. Depuis notre mise en œuvre initiale de la taxonomie des actifs verts, nous avons identifié un plus grand nombre d'actifs de transition admissibles que nous avons initialement prévu, ce qui nous a permis d'atteindre notre cible de 7,5 milliards de dollars en actifs de transition plus tôt que prévu.

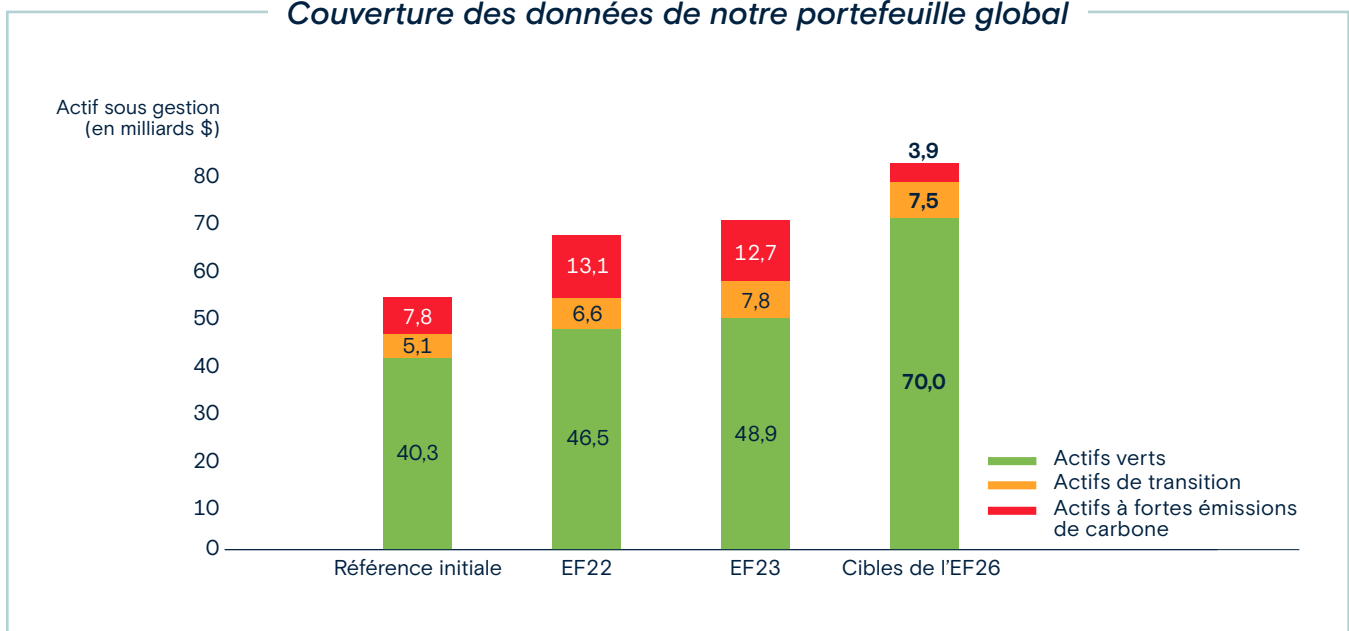
De plus, la couverture des données de notre portefeuille global pour la taxonomie des actifs verts augmente constamment – passant de 47 % à l'exercice 2022 à environ 54 % à l'exercice 2023. Nous demeurons déterminés à atteindre notre objectif de 80 % d'ici l'exercice 2026.

Notre exposition à des actifs à fortes émissions de carbone a légèrement diminué par rapport à l'exercice 2022. Nous croyons que cette baisse est principalement attribuable à une collecte de données plus intensive auprès des actifs et à une méthodologie améliorée, nous permettant ainsi d'évaluer une plus grande part de l'actif sous gestion par rapport à la taxonomie des actifs verts. Nous voulons utiliser notre capital et notre influence pour chercher à nous assurer que les actifs représentant 50 % de notre empreinte carbone se sont engagés à mettre en œuvre des plans de transition matures. Au cours de l'année à venir, nous commencerons à offrir des conseils propres aux divers

secteurs sur la planification de la transition. À terme, nous voulons que cette initiative, connue sous le nom de Livrets sur la transition d'Investissements PSP, soit déployée à l'échelle de l'organisation, pilotée et coordonnée par le groupe Durabilité et innovation en matière de climat.

Nous avons apporté de grandes améliorations aux méthodes et aux processus au cours du dernier exercice, qui ont contribué aux changements du côté des actifs verts, de transition et à fortes émissions de carbone, comme définis dans notre taxonomie des actifs verts. Ces améliorations comprennent l'élargissement des actifs applicables pour inclure des placements à revenu fixe inscrits en bourse; l'utilisation de critères plus rigoureux pour les actifs vert foncé du portefeuille immobilier, conformément aux voies de décarbonation du Climate Risk Real Estate Monitor (CRREM); le reclassement d'un grand nombre de positions de la catégorie « sans donnée » à celle de « fortes émissions de carbone » grâce aux efforts de collecte des données dans les classes d'actifs; ainsi que le reclassement d'un important actif individuel du statut d'« actif à fortes émissions de carbone » à celui d'« actif de transition » en raison de ses nouvelles cibles. Pour en savoir plus sur la méthodologie et l'approche de notre taxonomie des actifs verts, nous vous invitons à consulter notre [Rapport TCFD 2023](#).

*Couverture des données de notre portefeuille global*



## Prochaines étapes de notre collaboration en matière climatique

En 2022, nous avons mis sur pied le groupe de travail sur l'investissement climatique qui regroupe des professionnels de plusieurs classes d'actifs en vue d'accélérer la mise en œuvre de notre stratégie climatique. Son mandat consistait à développer des connaissances liées au climat à l'échelle des classes d'actifs, à passer régulièrement en revue la liste consolidée des opportunités climatiques et à soutenir l'exécution des priorités climatiques identifiées dans le portefeuille.

Au cours de son premier exercice, le groupe de travail sur l'investissement climatique s'est acquitté de son mandat avec succès, en partageant des connaissances, en coordonnant les efforts et en mettant au point des placements sectoriels. Forts de nos premiers engagements envers le TPG Rise Climate et le Brookfield Global Transition Fund à l'exercice 2022, nous avons conclu d'autres engagements de fonds climatiques auprès des meilleurs gestionnaires, qui ont été revus par les équipes d'investissement regroupant plusieurs classes d'actifs du groupe de travail sur l'investissement climatique. Parmi les engagements remarquables, notons le fonds Just Climate de Generation au début de l'exercice 2024, qui priorise des solutions pour les industries à plus forte intensité de carbone et difficiles à décarboner, mais qui ont un potentiel de décarbonation massive au cours de la prochaine décennie.

Fort de ce succès, le groupe de travail sur l'investissement climatique a été intégré au groupe Durabilité et innovation en matière de climat au sein du bureau du chef des placements. La nouvelle mission du groupe consiste à soutenir notre objectif d'entreprise afin d'accroître nos capacités climatiques et de renforcer la position de l'organisation en matière d'investissement durable. Le groupe a été renommé le Sommet de l'innovation climatique et regroupe des représentants des classes d'actifs, du bureau du chef des placements et d'autres groupes de l'entreprise. Les membres se rencontrent au moins quatre fois par année pour favoriser la collaboration transversale sur l'harmonisation et l'orientation de la stratégie climatique, le partage des connaissances et le leadership éclairé. À terme, les classes d'actifs prennent une responsabilité accrue pour créer une réserve d'investissements climatiques et pour exécuter des transactions liées au climat.



Premier Sommet sur l'innovation climatique d'Investissements PSP

# Rapport de divulgation financière relative aux changements climatiques

**Investissements PSP appuie depuis longtemps le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)), qui a établi des recommandations pour la divulgation d'informations claires, comparables et cohérentes au sujet des risques et des opportunités liés aux changements climatiques.**

Nous croyons fermement que les recommandations du TCFD favorisent une plus grande transparence en matière de risques et d'opportunités liés aux changements climatiques sur les marchés financiers. Et, à titre d'investisseurs pour des régimes de pensions, nous nous engageons à continuellement améliorer notre divulgation de ces risques et opportunités. Ces efforts s'inscrivent dans notre stratégie climatique, qui met l'accent sur l'amélioration de la divulgation en la matière.

Les exigences de divulgation et la réglementation concernant les risques liés aux changements climatiques sont de plus en plus élevées. Nous saluons le fait que la lutte contre les changements climatiques est une priorité clé du gouvernement du Canada et nous sommes fiers d'être membres de la communauté de pratique des sociétés d'État à laquelle nous contribuons en partageant notre expérience en matière de stratégies et de rapports environnementaux.

Pour en savoir plus sur notre divulgation financière relative aux changements climatiques, veuillez consulter notre [Rapport TCFD 2023](#).



# Notre approche évolutive en matière d'investissement durable

**Nous analysons les risques et opportunités pertinents liés à la durabilité tout au long de notre processus d'investissement.**

Notre approche d'investissement durable est ancrée dans notre volonté d'être un investisseur mondial avisé. Nous nous efforçons de maximiser la valeur ajustée en fonction du risque de façon durable et à long terme, tout en restant à l'avant-garde des normes et des valeurs sociétales, afin de réaliser notre mandat, en privilégiant un actionnariat actif. Cela comprend la gestion des actifs qui nous sont transférés dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes de pensions<sup>10</sup>. Notre définition de l'investissement durable englobe quatre dimensions étroitement liées, centrées autour de l'importance significative dynamique. Pour en savoir plus, consultez la section « Les quatre dimensions de l'investissement durable à long terme » à la page O6.

En tant qu'investisseurs à long terme, nous jugeons important d'intégrer l'analyse des risques et opportunités pertinents en matière de durabilité tout au long de notre processus d'investissement – de l'analyse initiale au suivi post-investissement jusqu'à la cession – car nous pensons que cette approche peut contribuer à générer des rendements supérieurs et à réduire les risques pour notre portefeuille global.

Nous cherchons à favoriser la compréhension des principaux facteurs de durabilité au sein de nos équipes de professionnels du placement, afin que celles-ci soutiennent la mise en œuvre de notre approche d'investissement durable. Cela signifie de veiller à ce qu'elles soient bien outillées pour relever, mesurer et gérer les risques et les opportunités liés à la durabilité à l'aide d'outils, de données et d'analyses.

La divulgation d'informations pertinentes sur les risques, les stratégies, les pratiques et les performances en matière de durabilité est nécessaire pour que nous puissions prendre des décisions d'investissement éclairées. Les démarches collaboratives en vue d'unifier et d'assurer la cohérence d'une telle divulgation, comme celles promues par l'ISSB, devraient créer de la valeur pour les investisseurs, les entreprises et les marchés financiers en général. À cette fin, nous encourageons nos sociétés en portefeuille et nos partenaires à adopter des pratiques de divulgation normalisées en matière de durabilité à l'intérieur même des cadres de référence mondiaux cohérents.

<sup>10</sup> Les régimes de pensions de la fonction publique du Canada, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007, de la Force de réserve.

## Mises à jour de 2023 concernant les politiques

### Politique d'investissement durable

En février 2023, nous avons amélioré notre Politique d'investissement durable. Après l'arrivée de notre nouvelle présidente et cheffe de la direction et du nouveau chef du groupe Durabilité et innovation en matière de climat, nous avons présenté une nouvelle mouture de la politique afin d'annoncer clairement, tant au sein de l'organisation qu'à l'extérieur, que nous nous apprêtons à intégrer davantage notre approche en matière de durabilité et de climat dans nos activités de placement.

La politique présente notre vision des quatre dimensions de notre approche d'investissement durable à long terme et comprend les principaux résultats sociaux et environnementaux découlant des risques et opportunités liés à la durabilité qui peuvent être envisagés dans le cadre de nos activités d'investissement (par exemple, réduire les émissions de GES dans le cadre de notre stratégie climatique). Elle introduit également une approche initiale pour orienter la façon dont nous gérons les risques réputationnels, elle réitère notre conviction selon laquelle une participation active est généralement préférable à l'exclusion et au désinvestissement, et elle codifie les éléments clés de notre stratégie climatique.

### Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration

Nous révisons régulièrement nos Principes sur le vote par procuration, ainsi que les lignes directrices et procédures connexes, afin qu'ils tiennent compte des principaux risques et opportunités émergents liés à la durabilité. Au terme de l'examen mené à l'exercice 2023, nous sommes encore plus convaincus qu'il y a lieu pour les conseils d'administration d'avoir des administrateurs aux parcours, expériences et compétences suffisamment variés, ainsi que des politiques et des cibles en faveur de la diversité (au-delà de la notion de genre). Nous avons également ajouté des lignes directrices concernant la planification de la relève des chefs de la direction et le niveau de réactivité des conseils d'administration à l'égard des actionnaires.

Ces changements s'inscrivent dans les pratiques exemplaires de la gouvernance d'entreprise. Parallèlement à notre volonté d'utiliser notre capital et notre influence pour soutenir la transition mondiale vers la carboneutralité d'ici 2050, nous avons également mis à jour nos Principes sur le vote par procuration pour communiquer nos attentes envers les conseils d'administration concernant leurs mesures pour lutter contre les changements climatiques. Lors de l'évaluation d'un vote consultatif sur les enjeux climatiques (typiquement appelé « *say-on-climate proposal* »), nous nous attendons désormais des entreprises qu'elles se soient dotées de cibles intermédiaires et d'engagements à long terme conformes au scénario limitant l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5°C. Elles doivent également être dotées d'une saine structure de gouvernance en matière climatique, d'une supervision responsabilisée des engagements climatiques et d'une meilleure divulgation des informations utiles à la prise de décision. Nous avons mis en place une liste de surveillance (en fonction de l'émetteur) des sociétés ayant le plus grand impact sur l'empreinte carbone de notre portefeuille des marchés publics, soit celles qui ont une forte empreinte carbone et qui sont difficiles à décarboner sans plan de transition. Nous pourrions voter contre les nominations d'administrateurs dans ces sociétés afin de les tenir responsables.

## Contraintes d'investissement et désinvestissement

En tant qu'investisseurs à long terme, nous croyons qu'un engagement actif est généralement préférable, lorsque nécessaire, à l'exclusion ou au désinvestissement; un processus par lequel certaines organisations ou des industries entières peuvent être exclues des considérations d'investissement sur la base de facteurs liés à la durabilité.

Cependant, il arrive parfois que dans le cadre de notre approche de placement, nous décidions de ne pas investir ou de ne pas maintenir un investissement, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Certaines situations nous incitent aussi à ne pas investir dans des secteurs présentant des risques accrus en matière de durabilité. Cela inclut les entreprises offrant des produits ou des services qui sont interdits par des traités ou des organismes de réglementation internationaux, ainsi que les entités et les pays financièrement sanctionnés ou dont l'investissement est restreint par les autorités canadiennes.

### Exemples de situations dans lesquelles Investissements PSP peut s'abstenir d'investir ou décider de ne pas conserver un investissement

Facteurs importants liés à la durabilité qui ne correspondent pas à nos convictions en matière de placement et à la réalisation de notre mandat

Préoccupations importantes concernant le permis social d'exploitation à long terme d'une entreprise

Manque d'engagement ou de stratégie de la part du conseil d'administration ou de la direction pour prévenir ou atténuer les enjeux importants liés à la durabilité

Activités d'engagement infructueuses (par Investissements PSP ou au moyen d'efforts collectifs)

Potentiel de causer ou de contribuer significativement à des retombées sociétales négatives, comme des dommages environnementaux ou des violations des droits de la personne

## Déploiement d'un modèle d'affaires en étoile (hub-and-spoke)

Lors de l'exercice 2023, nous avons commencé à mettre en œuvre un modèle d'affaires en étoile qui mobilise nos équipes de placement afin de leur permettre d'assumer une plus grande responsabilité dans l'intégration des facteurs liés à la durabilité et de s'assurer que ceux-ci demeurent importants dans notre processus décisionnel. Le modèle vise également à encourager l'exploitation du plein potentiel d'une culture de durabilité au sein de nos équipes de placement, et ce, pour les activités liées aux placements tout au long de leur cycle de vie.

Grâce à leurs connaissances approfondies, leurs connexions et leur perspicacité en investissement, nos équipes de placement sont bien positionnées pour cerner les opportunités liées à la durabilité et en profiter pour créer de la valeur, et ainsi nous aider à atteindre nos objectifs d'investissement climatique et notre mandat à long terme. Nous créons des champions de la durabilité dans chaque classe d'actifs, qui deviennent l'un des ingrédients essentiels de notre modèle en étoile. Notre groupe Durabilité et innovation en matière de climat (anciennement connu sous le nom « Investissement responsable ») agit comme un centre d'excellence, en vue de soutenir les champions de la durabilité et de renforcer les équipes de placement à l'aide de formations, d'outils et d'expertise spécialisée en transactions complexes.

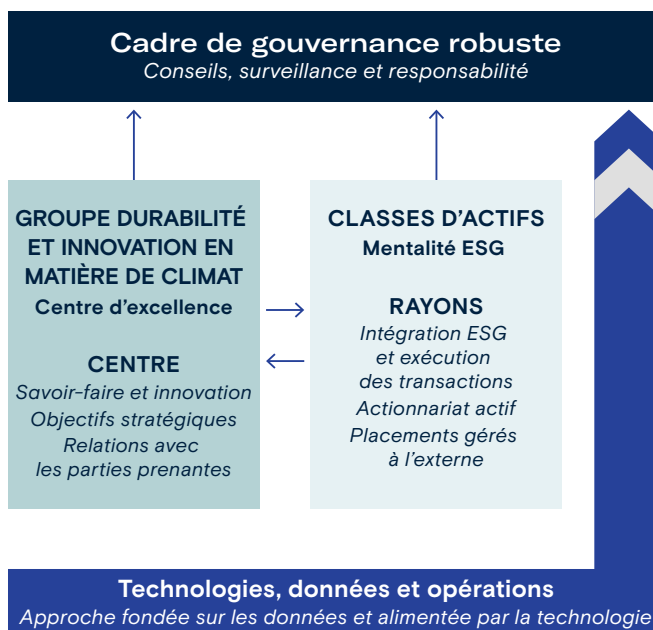
En mettant en œuvre ce nouveau modèle, nous voulons faire évoluer notre cadre de gouvernance, notamment en intégrant les champions de la durabilité ou des représentants du groupe Durabilité et innovation en matière de climat dans l'exécution des transactions et le processus décisionnel d'investissement de chaque classe d'actifs. La représentation du groupe Durabilité et innovation en matière de climat lors de la revue du portefeuille

sera également importante afin de permettre à l'organisation d'améliorer ses pratiques de gestion durable des actifs.

Le renforcement de l'infrastructure technologique, des données et de l'analyse est un autre aspect essentiel du modèle. Nous voulons en accélérer les efforts en collaborant davantage avec nos équipes technologiques internes. Cette approche axée sur la technologie nécessite que nous utilisions les données pour mieux comprendre et mesurer les retombées environnementales et sociales des investissements, de même que déceler les occasions d'amélioration.

Les données peuvent être utilisées pour faire le suivi de la consommation d'énergie, analyser les conséquences environnementales des activités de la chaîne d'approvisionnement et évaluer les impacts sociaux que nos sociétés en portefeuille ont sur les communautés locales. L'analyse de données peut aussi aider à déceler des schémas et des tendances concernant la performance de la durabilité et à repérer des secteurs à améliorer. Cette approche fondée sur les données nous aidera à réaliser des économies, à prendre des décisions plus éclairées et basées sur des preuves qui soutiennent le développement durable, tout en augmentant les rendements et en diminuant les risques émergents liés à la durabilité.

**Le déploiement d'un modèle en étoile permettrait de transformer le groupe Durabilité et innovation en matière de climat en un centre d'excellence pour favoriser le leadership et l'expertise en matière de durabilité et de climat, tout en le positionnant davantage dans un rôle de soutien aux classes d'actifs pour l'intégration des facteurs de durabilité et des activités de gestion d'actifs. Cela permettrait également aux classes d'actifs d'assumer une plus grande part de responsabilité pour ces activités.**

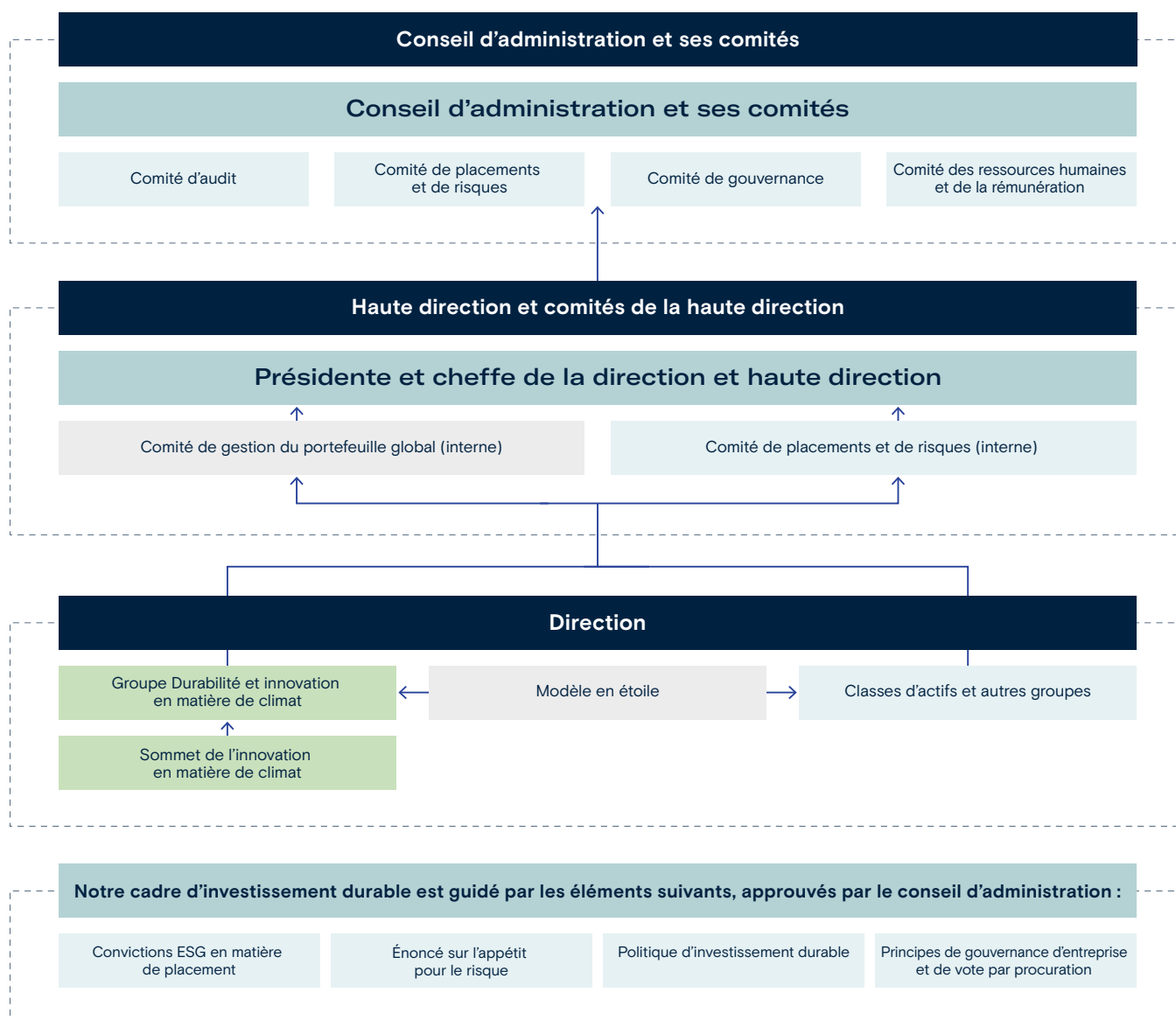




# Gouvernance en matière d'investissement durable

**Nous nous efforçons de maintenir des normes élevées de gouvernance pour les investissements durables et les risques et opportunités liés au climat.**

La création de valeur et la durabilité dépendent en partie de la conduite éthique, d'une solide culture du risque et de l'intégration de facteurs pertinents liés à la durabilité au sein des stratégies d'entreprise et des processus internes. La responsabilité et la surveillance en matière de durabilité sont intégrées à notre structure existante de gouvernance et de gestion, ce qui assure une approche transversale au sein de l'organisation. Notre conseil d'administration soutient pleinement notre approche en matière d'investissement durable, et profite de chacune de ses réunions régulières pour discuter de questions liées à la durabilité. Notre Politique d'investissement durable s'inscrit dans notre stratégie globale en matière d'investissement durable, et est revue et approuvée par le conseil d'administration.



### Conseil d'administration et ses comités

- Appuyé par son **comité de gouvernance**, le **conseil d'administration** d'Investissements PSP est chargé d'approuver et de surveiller notre approche en matière d'investissement durable, incluant la gestion des risques et des opportunités liés aux changements climatiques.
- Dans le cadre de cette surveillance, le **conseil d'administration** approuve la Politique d'investissement durable et le comité de gouvernance approuve les Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration.
- Le **comité d'audit** revêt les normes de divulgation en matière de durabilité et surveille les contrôles internes, y compris en obtenant une garantie indépendante limitée concernant certains IPC liés au climat.
- Le **comité des ressources humaines et de la rémunération** harmonise la rémunération de notre cheffe de la direction et de nos dirigeants en fonction des objectifs de rendement de l'entreprise, notamment en ce qui a trait aux initiatives comme le développement de nos capacités climatiques.
- Le **comité de placements et de risques** approuve les investissements et les désinvestissements qui ne sont pas délégués à la cheffe de la direction. Les risques et les opportunités liés à la durabilité sont pris en compte dans tous les documents de recommandation d'investissement. Le comité approuve l'Énoncé sur l'appétit pour le risque, qui décrit son appétit à l'égard du risque en matière de durabilité.
- Le **comité de gestion du portefeuille global** est composé de membres de la haute direction d'Investissements PSP, incluant la présidente et cheffe de la direction, et est présidé par le chef des placements. Le comité est chargé d'approuver toutes les décisions relatives à la construction du portefeuille, y compris celles qui ont trait au cadre de référence pour les obligations vertes, et s'assure de l'intégration des facteurs liés à la durabilité et au climat.
- Le **Sommet de l'innovation en matière de climat** relève du groupe Durabilité et innovation climatique, au sein du bureau du chef des placements. Consultez la section intitulée « Prochaines étapes de notre collaboration en matière climatique », à la page 15, pour en savoir plus.

Le **groupe Durabilité et innovation en matière de climat** est responsable de faire des facteurs liés à la durabilité, notamment les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, des leviers clés de création de valeur dans notre gestion du portefeuille et nos décisions de placement. Il relève du groupe du chef des placements, ce qui donne à ses membres la capacité de superviser et de déployer des activités d'investissement durable à l'échelle du portefeuille global. Leurs principales activités incluent :

- Élaboration de politiques et de stratégies conformes aux meilleures pratiques;
- Présentation au conseil d'administration, à la présidente et cheffe de la direction, ainsi qu'aux groupes de placement d'orientations sur les principaux thèmes et tendances en matière de durabilité;
- Soutien à nos classes d'actifs et supervision de l'intégration de la durabilité à toutes les étapes du cycle d'investissement;
- Collaboration avec le groupe Technologies, données et opérations pour faire progresser notre approche vers une intégration de la durabilité davantage axée sur la technologie et les données;
- Maintien de l'actionnariat actif à l'aide des votes par procuration et des dialogues;
- Promotion d'un leadership éclairé, réalisation de recherches liées à la durabilité, ainsi qu'éducation, formation et sensibilisation des équipes d'Investissements PSP sur les enjeux climatiques afin de développer leurs connaissances et leur savoir-faire;
- Présentations régulières des activités d'investissement durable au comité de gouvernance du conseil d'administration et aux autres parties prenantes;
- Collaboration, au besoin, avec des partenaires, des ONG et des pairs.

### Haute direction et ses comités

- La **présidente et cheffe de la direction**, avec l'appui du **comité de direction**, est responsable de la supervision stratégique des initiatives, des objectifs et de la stratégie d'investissement durable, ainsi que des engagements connexes et des répercussions.
- Notre **chef des placements** supervise l'élaboration et la mise en œuvre de nos stratégies climatiques et d'investissement durable, de même que des politiques et lignes directrices connexes, en plus de l'intégration des critères de durabilité, incluant ceux liés aux changements climatiques, dans notre construction de portefeuille.
- Le **comité de placements et de risques** de la direction est composé de membres de la haute direction d'Investissements PSP, incluant le directeur général et chef du groupe Durabilité et innovation en matière de climat, et il est présidé par le chef de la direction financière et de la gestion du risque. Le comité est responsable de superviser la gestion générale des investissements et d'approuver certaines décisions d'investissement précises en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués. Le comité évalue les aspects transactionnels et le profil risque-rendement des transactions, comme les principaux risques et opportunités liés à la durabilité, incluant les changements climatiques et les répercussions sur la réputation.

# Intégration de facteurs liés à la durabilité et d'un cadre d'actionnariat actif

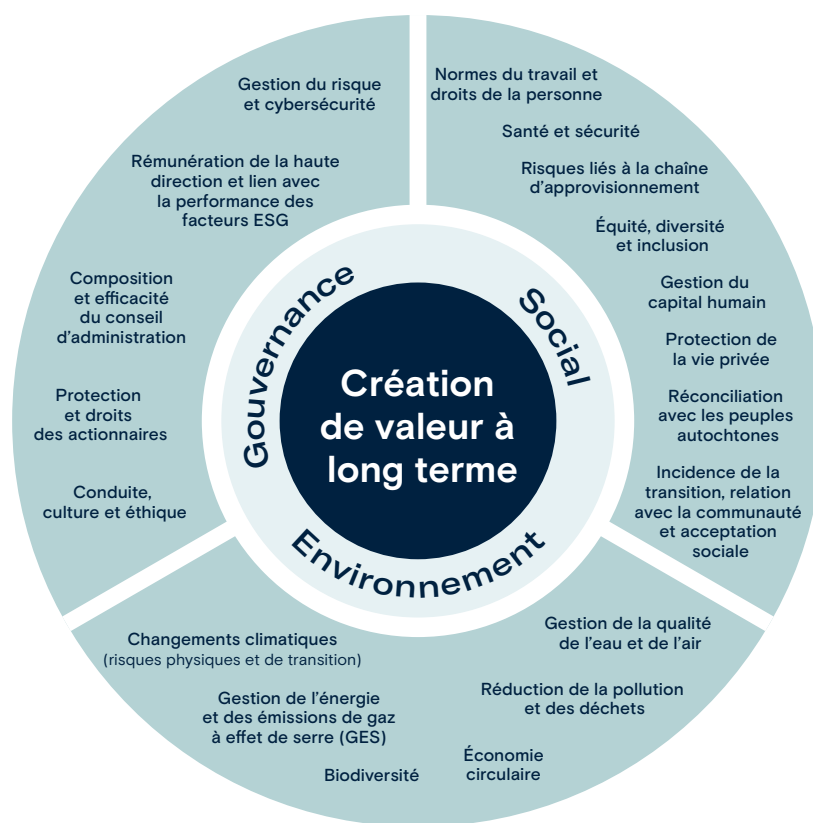
**Nous nous efforçons de faire preuve de pragmatisme lors de l'application de notre approche d'investissement durable.**

L'intégration des principaux facteurs liés à la durabilité est l'une de nos convictions fondamentales en matière de placement. Reconnaisant le caractère dynamique de l'importance significative et les différences entre les classes d'actifs et les types de placement, nous nous efforçons d'être pragmatiques dans notre approche, en la personnalisant au contexte local et aux impératifs commerciaux des sociétés dans lesquelles nous investissons.

En tant qu'investisseurs actifs et engagés, nous attendons de ces entreprises non seulement qu'elles respectent les régimes juridiques et réglementaires applicables, mais aussi qu'elles adhèrent aux meilleures pratiques pertinentes lors de la mise en œuvre de politiques liées à la durabilité qui contribuent au rendement global à long terme de l'organisation.

	Placements gérés à l'interne	Placements gérés à l'externe
Opportunité de placement	Détermination des facteurs clés liés à la durabilité et de la portée de la vérification diligente	Définition de la portée de la vérification diligente en fonction de la stratégie de placement
Décision de placement	Évaluation détaillée des risques et opportunités pertinents liés à la durabilité	Évaluation détaillée des pratiques du gestionnaire concernant l'intégration des facteurs pertinents liés à la durabilité
Actionnariat actif	Suivi et réévaluation des risques, des opportunités et de la performance en matière de durabilité, dialogue actionnarial et vote par procuration	Suivi et réévaluation des pratiques du gestionnaire concernant l'intégration des principaux facteurs de durabilité et dialogue sur les pratiques exemplaires en matière de durabilité

*Investir dans une perspective de durabilité*



Le diagramme ci-dessus illustre certains des principaux risques et opportunités liés à la durabilité dont nous tenons compte lorsque nous évaluons les investissements dans l'ensemble des classes d'actifs. Il est fondé sur les cadres issus du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) et d'autres organismes de normalisation. L'adoption des normes du SASB est vue comme l'une des principales pratiques pour déterminer les facteurs de durabilité les plus pertinents à l'égard du rendement financier.

**Dans les sections suivantes, nous présentons une vision plus complète de notre approche en matière d'intégration des facteurs de durabilité pour les placements publics et privés gérés à l'interne, ainsi que pour les placements gérés à l'externe.**

## Placements gérés à l'interne

### Analyse des placements et processus décisionnel

Dans le cadre de l'analyse des placements et des processus décisionnels pour les placements gérés à l'interne, nous cherchons à relever et à évaluer les principaux risques et opportunités liés à la durabilité, dont les changements climatiques. Nous mettons l'accent sur l'importance significative afin de tenir compte des facteurs les plus pertinents en matière de durabilité, qui pourraient avoir un impact majeur sur la performance financière ou opérationnelle des entreprises. Au-delà de la simple gestion des risques, nous cherchons à profiter des opportunités générées par ces facteurs.

Notre approche à l'égard de l'intégration de ces facteurs est conçue pour être agile et pour refléter la nature dynamique de l'importance significative, tout en reconnaissant que les enjeux qui ne sont pas considérés comme significatifs à l'heure actuelle pourraient le devenir.

Nous surveillons également de façon active les controverses, nous évaluons les mesures prises à la suite des incidents passés et nous tirons parti des informations issues de nos activités de gestion pour alimenter notre processus décisionnel. Les résultats sont intégrés dans nos thèses d'investissement et évalués parallèlement aux facteurs financiers traditionnels.

### Marchés publics

Lorsque nous évaluons les pratiques de durabilité des sociétés cotées, nous commençons par une analyse de leurs pratiques en matière de gouvernance, en nous concentrant sur la composition et l'efficacité du conseil d'administration, la rémunération des membres de la haute direction et les droits des actionnaires. Cette évaluation de la gouvernance contribue à éclairer nos décisions à savoir si nous soutiendrons ou non la direction au moment de voter sur des propositions lors de l'assemblée générale annuelle de la société. Nous évaluons également le cadre d'atténuation des risques liés à la durabilité de la société et sa gestion globale, en plus d'évaluer et de surveiller toute controverse liée à la durabilité.

**Notre groupe Durabilité et innovation en matière de climat a réalisé 138 évaluations liées à la durabilité durant l'exercice 2023 pour appuyer les investissements de notre secteur Marchés des capitaux dans les marchés développés et émergents.**

### Étude de cas

## Fiches d'information Bloomberg

Le groupe Durabilité et innovation en matière de climat a collaboré avec l'un des principaux fournisseurs d'information externe du groupe Marché des capitaux, Bloomberg, pour concevoir une Fiche d'information sur les données ESG dans le Bloomberg Terminal®. Cette version personnalisée de la fonction de création de fiches d'information dans la solution de gestion de la recherche de Bloomberg regroupe les principales informations environnementales, sociales et de gouvernance sur lesquelles le groupe travaille et présente aux collègues des actions en gestion active, dans le cadre de leurs évaluations ESG et de leurs revues des sociétés potentielles et détenues. Les IPC liés à la structure du conseil d'administration et à d'autres paramètres de gouvernance, à la santé et la sécurité de la main-d'œuvre et à d'autres indicateurs ESG importants sont inclus dans la fiche d'information, en plus des valeurs des émissions de GES de portées 1 et 2.

### Marchés privés

Notre approche en matière de vérification diligente et d'évaluation liées à la durabilité pour les placements applicables sur les marchés privés priorise le contexte précis et les retombées potentielles des facteurs pertinents. Compte tenu de l'importance des risques liés aux changements climatiques, nous cherchons à intégrer systématiquement les principales questions connexes dans nos vérifications diligentes et nos évaluations. Au besoin, nous retenons aussi les services d'experts et de consultants externes pour obtenir des perspectives additionnelles.

Les recommandations présentées à nos comités de surveillance des investissements présentent un résumé des résultats des vérifications diligentes liées à la durabilité, incluant des conclusions générales sur les risques et opportunités, ainsi que des mesures d'atténuation des risques et des plans d'action liés aux observations. Le cas échéant, elles comprennent désormais des données et d'autres considérations climatiques, qui soutiennent la représentation systématique des risques et opportunités liés aux changements climatiques, conformément à notre stratégie climatique et à notre taxonomie des actifs verts. Ce processus de vérification diligente et d'évaluation des facteurs de durabilité et autres considérations climatiques peut entraîner le rejet d'une opportunité de placement, une réévaluation du prix ou la mise en œuvre de mesures pendant la période de détention.

**Lors de l'exercice 2023, le groupe Durabilité et innovation en matière de climat a examiné plus de 114 transactions potentielles dans l'ensemble de nos classes d'actifs sur les marchés privés, qui comprenaient des questions liées à la durabilité. Parmi les principaux facteurs, ceux qui ont été le plus souvent énoncés visaient la santé et la sécurité des employés, l'éthique commerciale, les risques liés aux changements climatiques, la qualité et la sécurité des produits, ainsi que la gestion énergétique.**

### Étude de cas

## Outil de vérification diligente en matière de durabilité

Dans le cadre de notre volonté d'intégrer les meilleures pratiques de durabilité sur le marché à l'échelle du cycle de vie de nos investissements, le groupe Durabilité et innovation en matière de climat a développé, en collaboration avec un consultant externe, un outil sur mesure de vérification diligente de la durabilité pour analyser les opportunités de placement sur les marchés privés. L'outil vise à soutenir les équipes de placement tout au long du processus d'investissement – de la vérification et l'analyse à l'évaluation et la recommandation finale.

L'outil normalise et simplifie la vérification diligente de durabilité en offrant un processus en étapes et des éléments automatisés de vérification diligente lorsque possible. Guidé par les normes et les indices de pointe sur le marché en matière de durabilité, comme le SASB, l'outil permet d'assurer une identification robuste des principales questions liées à la durabilité à la lumière des caractéristiques de la transaction et de la cohérence de l'intégration des facteurs liés à la durabilité au sein de nos classes d'actifs sur les marchés privés. Il permet également d'accroître les capacités d'analyse climatique et la prise de décisions éclairées.



## Être un investisseur engagé

**Quand les conditions le justifient, nous dialoguons avec les sociétés pour promouvoir les pratiques d'affaires durables et améliorer les rendements à long terme de nos investissements.**

À titre d'investisseurs, nous visons à être engagés et réfléchis, de même qu'à fonder notre approche sur des principes. Nous pensons que le dialogue avec les entreprises, directement ou en collaboration avec des investisseurs partageant notre point de vue, est un moyen efficace d'induire des changements positifs, de réduire les risques d'investissement, de tirer profit d'occasions d'affaires et de générer de la valeur à long terme. Nos activités en ce sens visent à bien harmoniser les rendements financiers des entreprises et la durabilité de leurs comportements. De plus, ces activités encouragent la transparence et un engagement à maintenir le permis d'exploitation sociale de l'entreprise.

Notre approche en matière de dialogue actionnarial varie selon le type de placement, l'exposition, l'horizon de placement, les objectifs et la probabilité de succès. Même si les démarches varient entre les marchés publics et privés, notre objectif reste le même : nous cherchons à encourager, par la collaboration et un dialogue ouvert et constructif, l'adoption de pratiques d'affaires durables afin de protéger et d'améliorer la valeur financière à long terme. Nous pouvons également déterminer quand et où dialoguer, en suivant nos indicateurs de performance de durabilité, lesquels nous permettent de comparer nos investissements, de quantifier nos progrès en matière de durabilité et de création de valeur.

### Actionnariat actif auprès des sociétés inscrites en bourse

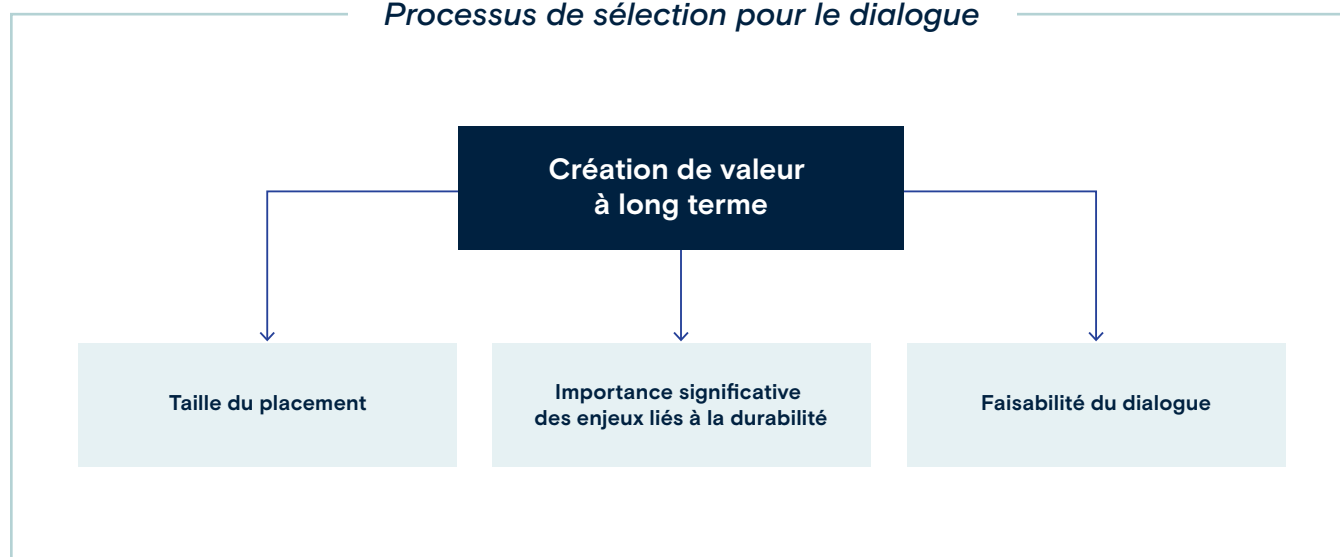
#### Dialogues

Pour les sociétés inscrites en bourse, nous pouvons choisir d'établir un dialogue direct avec la société, de recourir à des fournisseurs de services ou de collaborer avec d'autres investisseurs. Si nous interagissons directement auprès d'une société, nous préférons le faire en privé.

Nous misons sur des dialogues constructifs, continus et guidés par des objectifs afin de comprendre les méthodes et stratégies qu'emploient les entreprises pour gérer les tendances émergentes, atténuer les facteurs de risque et saisir les opportunités.

Notre stratégie de dialogue est axée sur les risques et les opportunités d'affaires les plus importants en matière de durabilité. Nous sélectionnons les entreprises en tenant compte de la taille de nos placements, du potentiel de retombées positives et de l'importance significative des enjeux visés.

### Processus de sélection pour le dialogue



## Statistiques sur le dialogue actionnarial

Nous avons dialogué avec **860** sociétés inscrites en bourse dans lesquelles nous détenons des participations. Ces conversations ont été réalisées directement auprès des entreprises, avec l'appui d'un fournisseur mondial de services de dialogue actionnarial ou, au besoin, en collaboration avec des investisseurs ou des organisations qui partagent notre vision, comme la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance.

### Dialogues par pays ou par région EF23 (%)



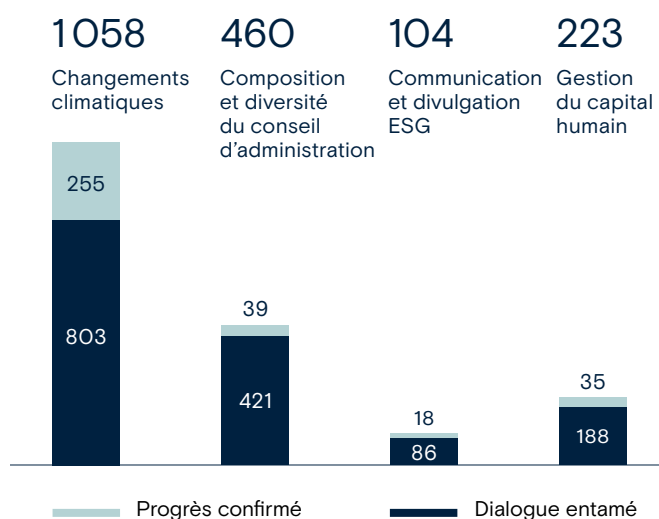
36	États-Unis
27	Europe
15	Marchés émergents
14	Asie, Australie et Nouvelle-Zélande
9	Canada

## Vote par procuration

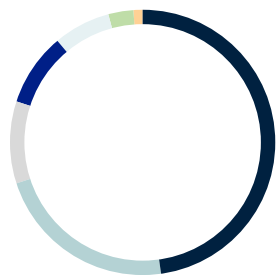
Nous pouvons également nous engager auprès de sociétés inscrites en bourse par le biais de notre vote par procuration. Nous exerçons nos droits de vote conformément à nos Principes de gouvernance d'entreprise et de vote par procuration, lesquels décrivent nos attentes concernant les pratiques de gouvernance et de durabilité des entreprises dans lesquelles nous investissons. Ces principes précisent les sujets sur lesquels nous pouvons voter et guident nos décisions de vote. Nous nous efforçons de voter à toutes les assemblées d'actionnaires. Notre approche est pragmatique et tient compte des lois locales, des pratiques de gouvernance en vigueur et des circonstances particulières d'une entreprise dans l'interprétation et l'application de ces principes.

L'élection des administrateurs est un moyen important d'exprimer notre mécontentement lorsque nous pensons qu'une entreprise n'a pas pris les mesures adéquates et suffisantes pour comprendre, évaluer et atténuer les risques liés à la durabilité, y compris les risques climatiques. Nos principes sont fondés sur notre conviction que l'emploi de meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, d'une divulgation adéquate et de comportements responsables de la part des entreprises contribue à la performance à long terme des sociétés cotées dans lesquelles nous investissons.

## Progrès des objectifs liés au dialogue actionnarial EF23



**Survol des résolutions sur lesquelles nous avons voté**  
**Résolutions votées – par sujet (EF23) (%)**



45	Composition du conseil d'administration et des comités
23	Affaires courantes
11	Rémunération
10	Structure du capital
4	Fusions et acquisitions et protection contre les prises de contrôle
4	Résolutions d'actionnaires
4	Autres

Le graphique ci-dessus comprend les finances et les auditeurs.

Lors de l'exercice 2023, nous avons voté à 5 760 assemblées pour un total de 58 872 résolutions de la direction et des actionnaires. Environ 13 % de nos votes allaient à l'encontre des recommandations de vote de la direction, principalement en raison de préoccupations concernant la rémunération, la composition du conseil d'administration et les statuts d'une entreprise. Nos [registres de vote par procuration](#) sont accessibles depuis notre site Web (en anglais seulement).

## Étude de cas

### Responsabilité du conseil d'administration à l'égard d'une stratégie climatique

Nous avons mis en place une liste de suivi (en fonction de l'émetteur) des sociétés ayant le plus grand impact sur l'empreinte carbone de notre portefeuille de sociétés inscrites en bourse. Sur cette liste, se retrouvent les sociétés catégorisées comme ayant une forte empreinte carbone, difficiles à décarboner et ne disposant pas d'un plan de transition. Nous pourrions envisager de voter contre les nominations d'administrateurs de ces sociétés afin de les tenir responsables de cette situation.

Lorsque nous avons évalué une entreprise de gestion des déchets figurant sur cette liste de suivi, nous avons décelé des enjeux concernant les démarches du conseil d'administration pour établir des objectifs et présenter ses perspectives à l'égard de sa stratégie climatique. Par conséquent, nous avons voté contre la nomination d'un administrateur lors de l'assemblée générale des actionnaires de l'entreprise et, après la saison des votes par procuration, nous comptons discuter de cet enjeu avec celle-ci.

### Actionnariat actif auprès des sociétés privées

Du côté des marchés privés, nous cherchons à tirer profit de notre accès direct aux entreprises détenues dans notre portefeuille pour saisir les opportunités d'améliorer la performance liée à la durabilité au fil du temps, et ce, dans le but de protéger et d'accroître la valeur financière à long terme et de réduire les retombées négatives, comme les émissions de GES.

Nous surveillons régulièrement les actifs et nous nous engageons, au besoin, directement auprès des conseils d'administration et de la direction concernant les principaux risques ou opportunités en matière de durabilité, incluant les changements climatiques. Lorsque nous siégeons au conseil d'administration d'une société, nous avons la possibilité d'en influencer ses décisions, notamment sa gestion des facteurs liés à la durabilité, sa divulgation d'informations sur le climat et ses plans de transition. Pour les sociétés au sein desquelles nous ne siégeons pas, nous cherchons à travailler en étroite collaboration avec les coactionnaires et nous entretenons un dialogue constructif et une collaboration avec l'entreprise et la direction pour encourager l'adoption des meilleures pratiques en matière de durabilité.

En raison des perturbations constantes dans l'économie mondiale, de nombreux investisseurs sur les marchés privés misent sur la création d'entreprises durables et résilientes. Nous voyons la situation actuelle comme une occasion d'intégrer davantage les facteurs liés à la durabilité dans nos pratiques de gestion d'actifs et de générer des retombées positives grâce à un dialogue direct et collaboratif.

Conformément à nos efforts pour exploiter les données liées à la durabilité, nous avons déployé notre première collecte annuelle d'IPC liés à la durabilité, auprès de nos sociétés en portefeuille, dans les domaines suivants : changements climatiques; diversité, équité et inclusion; éthique commerciale; cybersécurité et protection de la vie privée; et gestion du capital humain. Cette initiative appuie l'amélioration de nos mesures et de notre gestion des retombées en matière de durabilité issues de nos activités et de nos opérations sur les marchés privés. Elle ajoute une capacité d'analyse supplémentaire pour aider à mieux comprendre la relation entre la durabilité et la performance financière, et pour faire des facteurs liés à la durabilité des leviers clés pour la création de valeur ou des points à l'étude dans la construction de portefeuille et les décisions de placement. Cette approche structurée de surveillance des IPC en matière de durabilité facilitera un dialogue plus éclairé avec les sociétés et autres actifs de notre portefeuille sur la façon dont nous pouvons accroître la valeur pour les actionnaires, tout en générant des retombées positives pour la société et l'environnement.

### Le point sur la cybersécurité

Nous avons observé une aggravation générale des cybermenaces, tant sur le nombre d'auteurs malveillants que la complexité des attaques, et ce, dans l'ensemble des industries lors de l'exercice 2023. Cette constatation a mis en lumière l'importance de la gestion des cyberrisques et de la cyberrésilience, de même que la nécessité de disposer d'un mécanisme adéquat d'évaluation et de suivi des cyberrisques au sein de notre portefeuille. À l'exercice 2023, le groupe Cyberrisques des placements a effectué des évaluations détaillées de la cybersécurité de toutes les filiales détenues en propriété exclusive et de certaines entités contrôlées, puis a commencé le processus d'évaluation de deux actifs à risque plus élevé.

Nous avons également conseillé nos classes d'actifs pour les aider à déceler et à évaluer les cyberrisques lors de leur revue diligente de nouvelles opportunités d'investissement.

## Placements gérés à l'externe

**Nous nous attendons à ce que les gestionnaires externes et les gestionnaires de fonds envisagent l'investissement durable d'une façon compatible à la nôtre.**

Nous nous attendons des gestionnaires externes et des gestionnaires de fonds que leur approche d'intégration des facteurs de durabilité pour les mandats et les fonds qu'ils gèrent s'harmonise à notre Politique d'investissement durable et à ses exigences. Nous visons à évaluer systématiquement leurs pratiques de durabilité, tant au début d'un investissement que tout au long de son cycle de vie. Grâce à ces évaluations et au dialogue continu avec nos partenaires, nous cherchons à partager des pratiques exemplaires et à encourager l'adoption de procédures et de processus plus robustes en matière de durabilité.

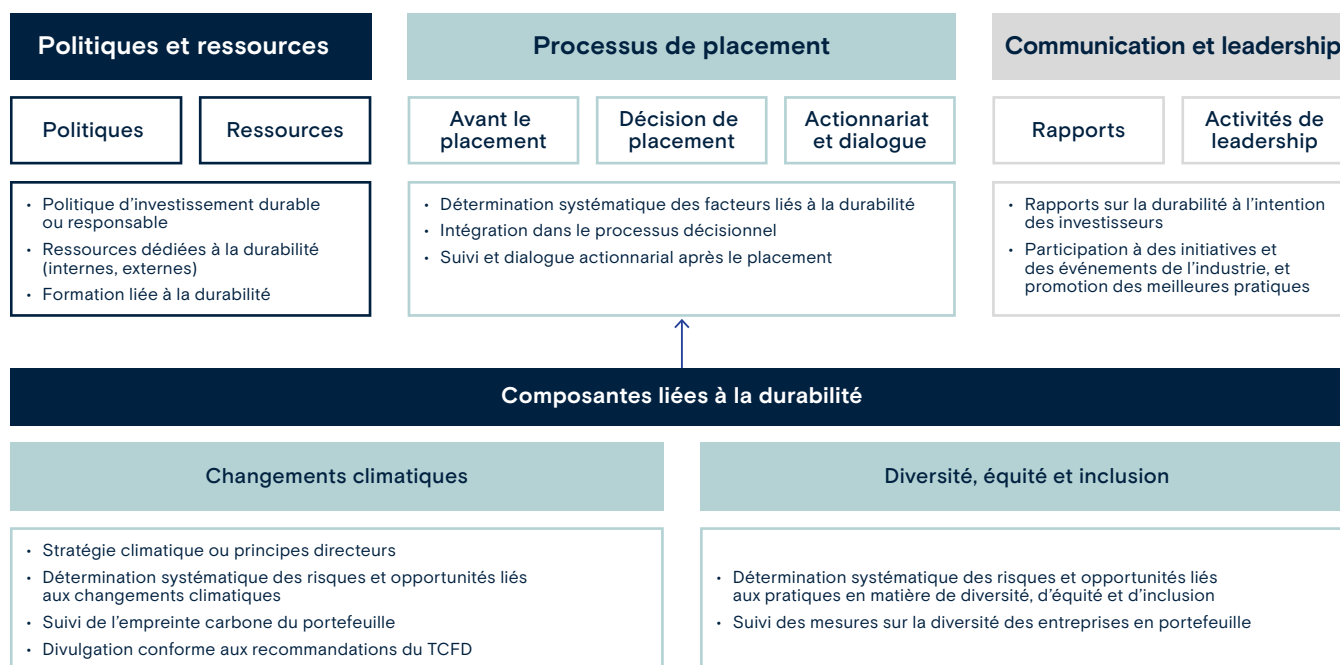
### Opportunité de placement

Notre cadre interne exclusif d'évaluation de la durabilité pour les gestionnaires de fonds et les gestionnaires externes évalue les pratiques de durabilité en fonction de trois grands piliers – politiques et ressources, processus de placement, et communication et leadership – en tenant compte de plus de 40 indicateurs.

Le cadre comprend des considérations liées aux changements climatiques et à la diversité, l'équité et l'inclusion, tant au niveau de l'organisation que de ses activités de placement, afin de mieux comprendre les processus et la performance des gestionnaires dans ces deux volets clés.

En accord avec notre transition vers une approche plus fondée sur les données, le groupe Durabilité et innovation en matière de climat présente des rapports trimestriels à notre conseil d'administration sur les notes obtenues en matière de durabilité et les progrès des gestionnaires de fonds et des gestionnaires externes.

### Cadre d'évaluation de la durabilité



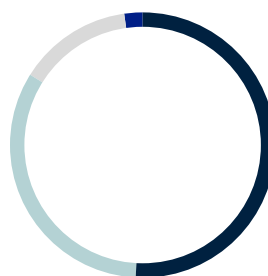
### Décisions de placement et actionnariat actif

Lors de l'exercice 2023, nous avons évalué les pratiques d'intégration de gestionnaires externes et de gestionnaires de fonds dans le cadre de la vérification diligente de 34 nouvelles opportunités de placement et nouveaux mandats gérés à l'externe, et nous avons examiné l'évolution des pratiques de cinq gestionnaires externes existants concernant des changements dans leur pratique.

Notre méthode d'évaluation classe les sociétés en quatre catégories, selon la robustesse de leurs pratiques en matière de durabilité : « pratiques exemplaires », « actif », « doit s'améliorer » et « en est à ses débuts ». Cette notation nous aide ensuite à déterminer le niveau et l'intensité appropriés de dialogue auprès de chaque organisation.

Nous continuons à constater des progrès constants dans l'adoption des meilleures pratiques en matière de durabilité par la majorité de nos gestionnaires externes et de nos gestionnaires de fonds.

### Notations de durabilité des gestionnaires externes et des gestionnaires de fonds<sup>11</sup> (%)



51	Pratiques exemplaires
33	Actif
14	Doit s'améliorer
2	En est à ses débuts

<sup>11</sup> Tiers qui gèrent des fonds au nom d'Investissements PSP, approuvés par le comité de placements et de risques de notre conseil d'administration.

### Faits saillants sur nos gestionnaires externes et nos gestionnaires de fonds<sup>12</sup>

84 % de notre exposition à des placements gérés à l'externe sont gérés par des gestionnaires externes et des gestionnaires de fonds qui ont des pratiques exemplaires d'intégration de la durabilité ou une approche active que les gestionnaires appliquent à l'ensemble de leurs activités en la matière.

- ~71% sont signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU<sup>13</sup>
- ~36 % soutiennent les normes du TCFD<sup>13</sup>
- ~68 % disposent de ressources ESG dédiées et/ou d'un comité ou d'un groupe de travail ESG<sup>13</sup>

<sup>12</sup> Tiers qui gèrent des fonds au nom d'Investissements PSP, approuvés par le comité de placements et de risques de notre conseil d'administration.

<sup>13</sup> Parmi nos gestionnaires externes et gestionnaires de fonds approuvés.

## Cadre de développement immobilier durable

Sachant que le meilleur moment d'influer sur un développement immobilier est à ses débuts, nos groupes de Durabilité et innovation en matière de climat et de Placements immobiliers ont collaboré à la conception et à la mise en œuvre d'un cadre de développement durable pour soutenir une intégration plus cohérente et systématique des principales questions de durabilité dans le processus de développement. Ce cadre englobe 13 sujets prioritaires liés à la durabilité et harmonisés à nos priorités, à nos normes et à nos leviers de création de valeur. Il comprend également les principaux risques physiques et de transition concernant les changements climatiques, le bien-être des occupants, les retombées locales, la résilience et l'approvisionnement. En officialisant et en communiquant nos attentes en matière de durabilité, ce cadre devient un outil puissant pour favoriser l'engagement et promouvoir l'harmonisation de la durabilité entre Investissements PSP et ses partenaires.

Le cadre aide à s'assurer que les principaux aspects de durabilité sont pris en compte dans les développements et que les meilleures pratiques sont appliquées selon l'évolution des tendances, des exigences réglementaires et des attentes de la part des parties prenantes. Ce processus sert à sensibiliser et à favoriser l'autonomie de nos équipes de placement pour les aider à poser les bonnes questions, au bon moment, en vue d'apporter des changements, de créer de la valeur et de permettre à nos partenaires de placement de mieux justifier les questions liées à la durabilité et de prendre les meilleures décisions possibles. Guidé par les normes et les pratiques les plus élevées de l'industrie, le cadre est flexible et sera adapté au fil du temps pour tenir compte de l'évolution de l'industrie, de même que des risques et opportunités émergents en matière de durabilité dans le secteur immobilier.



## Leadership et collaboration

**Nous collaborons activement avec nos partenaires, d'autres investisseurs institutionnels, des associations professionnelles et des organisations non gouvernementales pour aborder les défis en matière d'investissement durable.**

Nos efforts collaboratifs visent à améliorer les retombées, à accroître la transparence, à établir des normes pour encadrer les données et la divulgation en matière de durabilité, à mener des recherches, à participer à des consultations réglementaires sur la durabilité, à promouvoir de saines pratiques de gouvernance et à préconiser des réflexions à long terme. Ensemble, nous nous efforçons de favoriser des changements positifs dans les sphères de l'investissement et des affaires.

### Faits saillants de nos collaborations

#### Conseil d'action en matière de finance durable

Investissements PSP contribue à divers groupes de travail sous la gouverne du Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD). Les membres de notre groupe Durabilité et innovation en matière de climat participent activement au groupe d'experts techniques sur les données du CAFD, en plus d'avoir émis des commentaires lors de l'ébauche du rapport concernant la feuille de route sur la taxonomie, élaboré par le groupe d'experts techniques sur la taxonomie du CAFD.

#### Réseau de leadership d'investisseurs (RLI)

Les membres de notre groupe Durabilité et innovation en matière de climat ont participé activement à la publication du RLI intitulée « [Net Zero Investor Playbook \(guide de l'investisseur carboneutre\)](#) » en septembre 2022, qui synthétise l'environnement actuel des cadres et des méthodes propres aux investisseurs, et comprend des études de cas fournies par les membres du RLI sur leurs approches personnalisées de mise en œuvre. Nous avons d'ailleurs fourni une étude de cas sur notre propre taxonomie des actifs verts et la façon dont elle soutient nos efforts liés à la décarbonation de notre portefeuille et à la transition mondiale vers la carboneutralité d'ici 2050.

#### Comité consultatif sur les créances privées du PRI des Nations Unies

En 2022, Investissements PSP s'est jointe au Comité consultatif sur les créances privées du PRI des Nations Unies. Le comité cherche à promouvoir de meilleures pratiques auprès des investisseurs de créances privées lors de l'intégration des facteurs ESG dans leurs décisions et leur suivi des placements, en mettant l'accent sur les données ESG et les changements climatiques. Parmi ses objectifs, le comité vise à conseiller le marché des créances privées sur la façon dont l'intégration ESG peut réduire le risque et favoriser des résultats ESG positifs; à nouer et à exploiter des partenariats entre les investisseurs de créances privées et de placements privés, afin de réduire la duplication inutile des efforts et de promouvoir un partage approprié des connaissances; de même qu'à encourager l'apprentissage et le réseautage entre pairs pour les investisseurs de créances privées et les promoteurs de capitaux privés.

#### Initiative de convergence des données ESG

Mise sur pied par Carlyle et CalPERS, l'Initiative de convergence des données ESG (EDCI) soutient l'allègement des indicateurs ESG sur les marchés privés et fournit un mécanisme pour améliorer la qualité, la disponibilité et la comparabilité des données ESG sur ces marchés. Depuis que nous nous sommes joints à l'EDCI en 2021, nous sommes devenus un membre actif de son comité directeur. De plus, des membres de haut niveau de nos groupes Durabilité et innovation en matière de climat et Titres de créance coprésident le groupe de travail sur les titres de créances privées. L'objectif de ce groupe est d'étudier comment les investisseurs de créances privées peuvent accéder aux données ESG et comment l'EDCI peut dialoguer avec ces investisseurs. En outre, nous participons activement au groupe de travail sur la sélection des indicateurs carboneutres.

#### Projet de divulgation ESG intégrée

En novembre 2022, un groupe de chefs de file en investissement dans les actifs alternatifs et d'organismes professionnels sur les marchés des titres de créances privées et les marchés plus généraux de prêts consortiaux, y compris Investissements PSP, a lancé une ébauche du projet de divulgation ESG intégrée. À titre de représentant d'EDCI, nous contribuons activement à cette initiative, qui vise à améliorer la transparence et l'uniformité tant pour les sociétés privées que les investisseurs de créances privées en fournissant un format volontaire et uniforme pour la présentation de l'information liée aux facteurs ESG.

## Mise en garde concernant les données, les indicateurs et les énoncés prospectifs liés à la durabilité

Lors de la préparation des renseignements liés à la durabilité contenus dans le présent rapport, Investissements PSP a formulé un certain nombre d'opinions, d'estimations et d'hypothèses importantes. Les processus, les méthodes et les enjeux évalués sont complexes. Les données, les modèles et les méthodes liées à la durabilité que nous avons utilisés sont souvent relativement nouveaux, évoluent rapidement et ne correspondent pas aux mêmes normes que celles utilisées dans le contexte des informations financières ou connexes. Ils ne font pas non plus l'objet des mêmes normes de divulgation ou de normes équivalentes, de points de référence historiques, de références comparatives ou de principes comptables acceptés à l'échelle mondiale. Les données historiques ne peuvent ainsi servir d'indicateurs solides de l'évolution de nos données, dans le cas des changements climatiques et de son évolution. Les résultats des données et des méthodes utilisant nos modèles seront aussi possiblement affectés par la qualité des données sous-jacentes, lesquelles peuvent être difficiles à évaluer. Nous nous attendons à ce que les orientations, les normes, les pratiques commerciales et la réglementation de l'industrie continuent d'évoluer. La capacité à accéder aux données rapidement et le manque d'uniformité et de comparabilité entre les données posent également des défis. Cela signifie que les énoncés prospectifs, l'information et les cibles liés à la durabilité abordés dans le présent rapport comportent un degré supplémentaire de risque et d'incertitude inhérents.

À la lumière de l'incertitude concernant l'évolution des politiques et la réaction des marchés à l'égard des changements climatiques et d'autres enjeux liés à la durabilité, y compris entre les régions, de même qu'à l'efficacité de telles réactions, et selon les développements de la pratique sur les marchés et de la qualité et de la disponibilité des données, Investissements PSP pourrait devoir mettre à jour les modèles et les méthodes qu'elle utilise, ou modifier son approche concernant l'analyse de la durabilité. Elle pourrait devoir modifier, mettre à jour et recalculer les renseignements sur la durabilité et leurs évaluations; ses ambitions, ses objectifs, ses engagements et ses cibles en matière de durabilité; ou son évaluation de ses progrès à ces égards. La révision des données sur la durabilité pourrait faire en sorte qu'elles ne sont plus compatibles ou comparables d'une année à l'autre.

Le présent rapport contient un certain nombre de graphiques, d'infographies, de boîtes de texte et d'études de cas et de références caractéristiques qui visent à fournir un panorama détaillé de certains éléments du rapport et à améliorer l'accessibilité du rapport pour les lecteurs et lectrices. Ces graphiques, infographies, boîtes de texte, études de cas et références caractéristiques sont conçus pour être lus dans le contexte du présent rapport.

Les renseignements contenus dans le présent rapport comprennent des indicateurs non financiers, des estimations ou d'autres renseignements pouvant faire l'objet d'une grande part d'incertitude, notamment la méthodologie, la collecte et la vérification des données, les diverses estimations et hypothèses, ainsi que les données sous-jacentes obtenues de la part de tiers. Les renseignements contenus au présent rapport n'ont pas été vérifiés ou garantis par un tiers indépendant.

Le rapport contient certains énoncés prospectifs concernant les cibles de durabilité d'Investissements PSP, ses engagements, ses ambitions, ses scénarios climatiques, ses processus, ses plans et ses méthodologies, qu'elle utilise ou prévoit utiliser pour évaluer ses progrès à ces égards (les « énoncés prospectifs liés à la durabilité »). Ces énoncés prospectifs liés à la durabilité reflètent les hypothèses, les attentes, les objectifs, les stratégies et les intentions de l'équipe de direction en date du présent rapport. Ils sont habituellement identifiés par des verbes conjugués au futur ou au conditionnel, ainsi que par l'usage de mots comme « perspective », « croire », « estimé », « projet », « s'attendre », « prévoir », « objectifs », « cibles » et d'autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature, ces énoncés prospectifs liés à la durabilité exigent la formulation d'hypothèses et comprennent des risques et incertitudes inhérents. Par conséquent, Investissements PSP ne peut pas garantir que tout énoncé prospectif lié à la durabilité se matérialisera. De plus, ses activités de placement futures pourraient différer de celles mentionnées aux présentes. Le lecteur ne doit pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs ni s'y fier à toute autre date.

Les énoncés prospectifs liés à la durabilité supposent intrinsèquement des prévisions et des conjectures, et comportent des risques et des incertitudes, puisqu'ils sont liés à des événements et qu'ils sont tributaires de circonstances futures. De nombreux facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels et les développements diffèrent considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs.

Ces facteurs comprennent notamment les suivants :

- Des changements au cadre réglementaire en matière de durabilité dans lequel Investissements PSP exerce ses activités, y compris les approches et le traitement réglementaire du gouvernement concernant les renseignements sur la durabilité et les exigences de divulgation;
- Les répercussions de procédures judiciaires ou autres à l'encontre d'Investissements PSP ou d'autres membres de l'industrie;
- Les risques liés aux projections sur les changements climatiques comprenant, par exemple, l'évolution des changements climatiques et leurs répercussions; les changements dans l'évaluation scientifique des impacts des changements climatiques, des trajectoires de transition et de l'exposition future aux risques; ainsi que les limitations des prévisions utilisées dans les scénarios climatiques;
- Les normes, modèles ou méthodologies, nouveaux ou modifiés, de divulgation en matière de durabilité;
- Les changements et les défis liés à la disponibilité, à la qualité, à l'exactitude et à la vérifiabilité des données de durabilité, qui pourraient mener à des révisions aux données présentées à l'avenir;
- Les scénarios climatiques et les modèles qui les analysent ont des limitations qui sont sensibles aux principaux paramètres et hypothèses, qui font eux-mêmes l'objet d'incertitudes.

Les résultats réels et les développements peuvent différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, dont ceux mentionnés ci-dessus. Tout énoncé prospectif ultérieur lié à la durabilité, sous une forme écrite ou orale, attribuable à Investissements PSP ou à toute autre personne agissant en son nom sont entièrement et expressément visés par les facteurs mentionnés ci-dessus. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs liés à la durabilité dans le présent rapport se matérialiseront. Sous réserve des lois et règlements applicables, Investissements PSP ne prévoit pas mettre à jour ces énoncés prospectifs liés à la durabilité et n'assume nullement l'obligation de le faire.

## Places d'affaires

### **MONTREAL**

(principal bureau d'affaires)  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest  
bureau 1400  
Montréal (Québec)  
Canada H3B 5E9  
Téléphone : +1.514.937.2772

### **NEW YORK**

450 Lexington Avenue, suite 3750  
New York, New York  
USA 10017  
Téléphone : +1.212.317.8879

### **LONDRES**

10 Bressenden Place, 8<sup>th</sup> floor  
Londres, Royaume-Uni  
SW1E 5DH  
Téléphone : +44 20 37 39 51 00

### **HONG KONG**

Suite 603-606, 6/F  
One International Finance Centre  
1 Harbour View Street  
Central, Hong Kong  
Téléphone : +852 91616063

## Siège social

### **OTTAWA**

Spaces Laurier  
135, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
Canada K1P 5J2  
Téléphone : +1.613.782.3095

info@investpsp.ca